



100 FCFA

www.adiac-congo.com

N°1861 JEUDI 7 NOVEMBRE 2013

REVENDEICATIONS SOCIALES

Le ministère des Finances évoque les causes du « blocage » des dossiers

Suite aux multiples revendications sociales observées ces derniers temps, le ministère des Finances et du portefeuille public, principale cible des manifestants, a décidé de lever le voile en édifiant l'opinion sur ces différents dossiers. De la situation des ex-travailleurs des entreprises liquidées à celle des commerçants victimes des explosions du 4 mars, le ministère exclut la thèse d'un blocage évoquant, selon les cas, les procédures en cours pour satisfaire les uns et les autres. « Dans les heures qui vont suivre, les experts du gouvernement seront sur le terrain pour parfaire l'identification des commerçants », précise le ministère faisant allusion au dossier des commerçants de la zone du sinistre. Quant aux opérateurs économiques du Congo, pour des raisons de transparence, un comité de suivi a été mis sur pieds et une mission conjointe est actuellement sur le terrain pour contrôler le service fait.

Page 3

CHIRURGIE

La Chaîne de l'Espoir enregistre ses premiers succès au CHU

Venue à Brazzaville pour sauver les enfants congolais souffrant des problèmes cardiaques, la Chaîne de l'Espoir a réalisé avec succès ses premières opérations à cœur ouvert pratiquées au Congo. « La première opération à cœur ouvert sur un enfant a été réalisée au CHU de Brazzaville le lundi 4 novembre au matin. Croyez-moi, c'est une grande nouvelle ! Il s'appelle Prince, il a six ans », a expliqué le professeur Alain Deloche, précisant que mille détails comptaient en chirurgie cardiaque.

Page 8

ÉDITORIAL

Vigilance

Page 2

Crise centrafricaine

Michel Djotodia confiant sur la stabilisation de la situation dans son pays

Le président de la transition centrafricaine, Michel Djotodia, est arrivé mercredi pour une brève visite à Oyo, dans le département de la Cuvette, où il s'est entretenu avec le chef de l'État congolais, Denis Sassou N'Gusso, sur les enjeux de la troisième réunion du groupe international de contact sur la Centrafrique prévue ce vendredi 8 novembre à Bangui.

Michel Djotodia est venu rendre compte des préparatifs de cette rencontre au président du comité de suivi des accords de Libreville afin de s'assurer des dernières instructions et dispositions pour mieux préparer la venue du médiateur et de tous les délégués attendus. Évoquant avec la presse les enjeux de ces retrouvailles, il a indiqué compter sur l'appui des partenaires extérieurs de la Centrafrique pour rétablir la paix qui nécessite des moyens financiers et matériels dont son pays est dépourvu. Fondant son espoir sur l'appui de la Cémac et de la Cécac pour sortir son pays de cette situation, Michel Djotodia a déclaré : « Nous voyons l'avenir de notre pays avec optimisme », pariant sur une stabilisation d'ici à la fin de l'année.

Page 2



Denis Sassou N'Gusso et Michel Djotodia le 6 novembre à Oyo

Journée nationale de l'arbre

La presse interpellée pour une meilleure sensibilisation au planting d'arbres



Justin Koumba plantant un arbre

La célébration de la 27^e journée nationale de l'arbre célébrée, cette année sur le thème « Le reboisement, un moteur pour l'émergence de l'économie verte », a été l'occasion, pour le chef de l'État, Denis Sassou N'Gusso, d'interpeller depuis Oyo où il a posé ce geste, la presse nationale à une meilleure sensibilisation à la préservation de l'environnement par le planting d'arbres. « Je ne suis pas sûr

qu'un travail de sensibilisation a été fait au niveau de la presse pour faire comprendre aux Congolais que la Journée nationale de l'arbre, le 6 novembre, est une loi (...). L'éducation du peuple doit être faite par la radio, la télévision et les autres médias », a indiqué le président de la République. Instituée par la loi n° 62/84 et modifiée par la loi 20/96 du 15 avril 1996, la journée nationale de l'arbre vise, entre autres objectifs, la préservation des écosystèmes par le boisement et le reboisement en vue de lutter contre le défrichement causé par l'agriculture itinérante sur brûlis, la récolte du bois de chauffe et la production du charbon.

Page 9

DOMAINE PUBLIC

Le cimetière de la Tsiémé dépossédé de son espace



Des habitations en plein cimetière

Situé dans le 6^e arrondissement de Brazzaville, ce cimetière, espace « du repos éternel » est, tous les jours, victime de spoliation de la part des citoyens qui n'ont aucune notion de la chose publique. Laissé par l'indifférence des pouvoirs publics aux mains des gangs qui y développent paisiblement diverses activités, même celles non autorisées comme le viol où la prostitution, ce lieu de mémoire dont l'occupation anarchique n'a cessé d'être décriée par la clameur publique interpelle à plus d'un titre l'État, garant de la préservation du domaine public. En effet, choquées par le sort de ce cimetière, les populations interrogées pointent un doigt accusateur en direction de la mairie de Brazzaville tout en appelant l'État à agir afin d'arrêter ce spectacle désolant. Enquête.

Page 5

ÉDITORIAL

Vigilance

On ne peut, bien évidemment, que se réjouir de la fin du conflit qui ensanglante les deux Kivu et de la victoire remportée par les autorités de Kinshasa sur les rebelles du M23. Mais la prudence, et donc la vigilance, s'impose plus que jamais dans la gestion de ce dossier qui est loin d'être refermé en dépit des apparences. Car les forces obscures à la manœuvre sur le terrain n'ont pas renoncé à leur sinistre dessein qui consiste à attiser les haines ethniques afin d'exploiter en toute illégalité les richesses naturelles de cette partie du continent.

Remarquons, avant d'aller plus loin, que le retournement de la situation dans l'est de la République du Congo est dû pour une large part à la mobilisation, tardive mais réelle, de la communauté internationale qui s'est rangée au côté du gouvernement de Kinshasa ; une mobilisation qui a conduit la force des Nations unies, la Monusco, déployée depuis des mois dans le Kivu mais jusque-là fort peu active, à intervenir les armes à la main pour protéger les populations contre l'agression des rebelles. Ajoutons à ce qui précède que l'évolution de la situation politique à Kinshasa même n'est pas étrangère à ce retournement de situation, les concertations nationales initiées par le président Joseph Kabila ayant créé un climat apaisé propice aux réformes que le peuple congolais espère.

Peut-on dire pour autant que la crise dans laquelle notre voisine et sœur se trouve plongée depuis des années est terminée ? Certainement pas, dans la mesure où le feu peut à tout instant reprendre dans la partie orientale de la RDC si les puissances étrangères qui convoitent les matériaux rares dont regorge cette région du continent et qui s'efforcent de provoquer l'implosion du pays ne sont pas mises définitivement hors de nuire. Cet objectif ne pouvant être atteint que si les puissances occidentales, les États-Unis en particulier, s'engagent résolument au côté des autorités de Kinshasa, la partie qui débute sur le plan diplomatique sera décisive à tous égards.

Ne nous faisons donc pas d'illusions : elle sera difficile à gagner dans la mesure où les Américains n'ont pris que récemment la mesure de l'enjeu stratégique que représente le Bassin du Congo et ne commencent que maintenant à se mobiliser pour en asseoir la stabilité sur des bases solides.

Les Dépêches de Brazzaville

CONGO-CENTRAFRIQUE

Michel Djotodia reçu par le président Denis Sassou N'Guesso, hier à Oyo

Prélude à la tenue, le 8 novembre à Bangui, de la troisième réunion du groupe international de contact sur la Centrafrique, le chef d'État de transition, Michel Djotodia, est venu rendre compte des préparatifs de cette rencontre et prendre les avis du président Denis Sassou N'Guesso, président du comité de suivi des accords de Libreville.

« Nous sommes venus acquiescer les dernières instructions, les dernières dispositions à prendre avant la réunion du comité de suivi, de façon à préparer la venue de tous les délégués et du médiateur vendredi prochain », a-t-il déclaré à sa sortie d'audience.

Parlant des enjeux de ces retrouvailles, Michel Djotodia a indiqué compter sur l'appui des partenaires extérieurs de la Centrafrique pour mener à bien la transition : « Pour rétablir la paix dans un pays, il faut des moyens financiers

et matériels ; nous n'en avons pas. C'est pour cela que le président du comité de suivi, le président Denis Sassou N'Guesso, a tenu à ce que cette réunion ait lieu sur place à Bangui, le théâtre des événements, de sorte que les bailleurs de fonds dressent un état des lieux et soient motivés pour nous aider. » Trente-neuf pays seront représentés à ces assises, a-t-il précisé.

Le président de transition a par ailleurs déclaré, concernant la sécurité dans son pays, que seules quatre des seize préfectures que compte la Centrafrique connaissent encore de véritables troubles, alors que la capitale Bangui « est presque pacifiée ». Il a notamment épingle l'activisme des partisans de l'ancien président François Bozizé dans la province dont il est originaire. Il aurait fait distribuer des armes et des machettes à ces derniers, ce qui explique, a-t-il insisté, la difficile pa-

cification de ces quatre préfectures. Malgré tout, Michel Djotodia dit fonder l'espoir que la Centrafrique sortira de cette situation avec l'appui de ses voisins de la Cémac et de la Cécéac, deux organisations sous-régionales dont ce pays fait partie. « Nous voyons l'avenir de notre pays avec optimisme », espère-t-il, pariant sur la stabilisation de la situation d'ici à la fin de l'année. Quant au respect du délai de 18 mois prescrit par les accords de Libreville pour la fin de la transition, Michel Djotodia a souligné que le problème ne se poserait pas si la stabilité attendue par tous devenait une réalité. « C'est le terrain qui commande, ce n'est pas moi. Si les conditions sont réunies pour des élections libres et transparentes, nous n'hésiterons pas », a-t-il conclu.

Michel Djotodia a regagné son pays hier en fin d'après-midi.

Gankama N'Siah

COOPÉRATION

Le cinquantenaire sera célébré l'an prochain

L'ambassadeur de Russie au Congo, Youri Romanov, a fait cette annonce à l'issue de l'audience que le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Ngolo, lui a accordée le 6 novembre.

Cet événement, a-t-il dit, devra être célébré avec faste. La délégation du comité central du PCT, a-t-il ajouté, sera invitée aux festivités. « Ce sera une occasion pour le PCT de nouer des contacts directs avec la Russie unie, et le parti au pouvoir en Russie. La Russie est en train d'étudier des opportunités pour la réussite de l'événement », a indiqué le diplomate russe.

Invité à faire succinctement le bilan des cinquante ans de la coopération russo-congolaise, Youri Romanov a précisé que son pays entretient, depuis plusieurs an-



Pierre Ngolo et Youri Romanov

nées, de bonnes relations de coopération avec le Congo dans plusieurs domaines d'activités. « Au niveau de la politique internationale, nos deux pays joignent souvent leurs voix à la tribune des Nations unies pour défendre des positions communes liées à la paix et à la démocratie. La Russie vient de proposer au Congo la relance de

la commission mixte Congo-Russie, de sorte que les hommes d'affaires russes puissent venir investir au Congo. Actuellement, nous sommes dans une perspective de la relance de notre coopération avec le Congo, depuis la visite en 2012 de votre président dans notre pays », a déclaré Youri Romanov.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Desso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enjimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignat,

Brice Tsébé, Irin Mauouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi,

Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian

Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers

(Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagalericcongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo

Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)

38 rue Vaneau 75007 Paris

Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

CLIMAT SOCIAL

Le ministère des Finances porte un éclairage

Le ministère de l'Économie, des Finances, du Plan, du Portefeuille public et de l'Intégration a réagi, le 6 novembre, au cours d'une conférence de presse, à la suite des revendications soulevées à la fois par les ex-travailleurs des entreprises liquidées, par les commerçants victimes des explosions du 4 mars 2012 et par le Collectif des opérateurs économiques du Congo (Copeco).

Face aux journalistes, le ministère a indiqué que ces dossiers à caractère social étaient gérés à son niveau. S'agissant du premier cas, le ministère a affirmé que « la Caisse congolaise d'amortissement paye depuis une semaine une tranche des droits de licenciement ». Au ni-

veau des ex-travailleurs des entreprises liquidées qui se sont dits oubliés dans la paie et ont du coup décidé d'organiser des mouvements de contestation, le ministère a voulu recadrer la situation, affirmant qu'il s'agit plutôt d'une prime de « bonne séparation ». Et de préciser : « Ce dossier est en cours de traitement ; un échéancier sera traité dans le cadre de l'apurement de la dette sociale. »

Concernant les commerçants victimes de la tragédie du 4 mars 2012, les experts du gouvernement sont à pied d'œuvre pour contenter ces commerçants ou entrepreneurs. Le ministère a ajouté dans son argumentaire que la cartographie de la zone du sinistre qui met

en évidence les activités réalisées par les opérateurs économiques, avait été exploitée. « Dans les heures qui vont suivre, les experts du gouvernement seront sur le terrain pour parfaire l'identification des commerçants », a-t-il promis. Pour rappel, les commerçants de la zone du sinistre ont organisé le 30 octobre dernier une marche de protestation face au mutisme du ministère des Finances quant à la reprise du contrôle physique. Leur action ayant toutefois été étouffée par la police qui les a empêchés de se diriger vers le ministère.

Enfin, le dernier point abordé lors de la conférence de presse concerne le Copeco qui réclame du ministère des Finances le paie-

ment intégral de ses créances de l'année 2012. En réponse aux doléances de ce Collectif, le département des Finances, pointé du doigt, a rappelé la stratification qui s'impose dans le traitement des dites créances. Ainsi, a-t-il épinglé les titres résultant des marchés morcelés ou fractionnés et les mandats normaux en instance dans leur service. Cependant, seuls ces derniers correspondant à des prestations effectivement réalisées, seront payés. En effet, d'un point de vue technique, les marchés morcelés ou fractionnés constituent une violation des prescriptions du code des marchés publics.

Le ministère a précisé qu'une mis-

sion conjointe des services de l'Inspection générale des finances et des services de sécurité est actuellement sur le terrain pour contrôler le service fait. Aussi, pour des raisons de transparence, un comité de suivi a été mis sur pied composé des représentants des services de sécurité, du Copeco et du ministère. Ce dernier s'interroge donc pourquoi certains membres du comité de suivi se lancent dans un sit-in.

Mais sur la question des dossiers fractionnés, le Copeco estime qu'il s'agit là d'une injustice, car la faute n'incombe pas à l'opérateur économique mais à l'administration qui a utilisé ce biais pour échapper à la signature de la tutelle.

Nancy France Loutoumba

ENVIRONNEMENT

L'extraction des mines conditionne la physionomie des pays

La problématique du développement du secteur minier dans le vaste paysage forestier éloigné, Tridom a été expliquée dans un film documentaire de 33 minutes. Les mines de fer promettent des emplois, des infrastructures et de nouveaux revenus. Mais existe-t-il un équilibre entre les avantages et les impacts ?

Les participants à l'atelier sur la révision du code minier qui s'est achevé mardi à Brazzaville ont visualisé le document, « Cœur de Fer ». Le film met en exergue l'extraction minière dans la forêt tropicale du bassin du Congo, explore la complexité de l'extraction minière dans une région habitée par les peuples autochtones et Bantu Baka et Bakola, un endroit pour les gorilles, chimpanzés et éléphants.

WWF en partenariat avec la Banque mondiale ont voulu, à travers ce film, sensibiliser l'administration congolaise même si le documentaire n'a pas pris en compte les réalités de la République du Congo. Les images et interventions des différents acteurs donnent à comprendre que l'activité minière doit être encadrée. Des forêts, des montagnes, des sites protégés (chute et autres) vont disparaître. C'est le prix à payer en permettant l'extraction du fer dans le Tridom.

« Les mines coexistent avec la conservation et l'écodéveloppement »

Des inquiétudes se dégagent car les opérateurs miniers ne discutent pas bien sur les objectifs. Pour eux c'est le développement de leur projet minier à n'importe quel prix alors que l'amélioration des conditions de vie des populations doit aussi être prise en compte. « L'idée est de sensibiliser les décideurs sur le développement qui est en train d'arriver. S'il est mal mené, il pourrait emmener beaucoup de conséquences sur le Tridom entre le Gabon, le Cameroun et le Congo », a indiqué Pauwel De Wachter, le coordonnateur du Tridom, ajoutant « si on fait bien, on aura un développement minier modèle. Les mines coexistent avec la conservation et l'écodéveloppement ». Il a aussi insisté sur la prudence face au développement des mines solides pour éviter de détruire la forêt. En commentant le film, il est revenu sur la solution à envisager : examiner les impacts de façon cumulative et non cas par cas.

« Quand un projet veut construire par exemple une route de 80km à l'intérieure de la forêt inhabitée ; il faut mettre une barrière de contrôle ; il ne faut pas que les immigrants viennent de partout pour créer de nouvelles

villes ; quand la forêt va se dégrader, il faut pousser le développement vers les villes existantes », a suggéré Pauwel De Wachter.

Une solution toute faite n'existe pas

Le Tridom a été choisi parce que c'est une zone connue au niveau de l'Afrique, très peu peuplée, avec une forêt tropicale plus ou moins intacte où vit une faune diverse. En même temps, la zone est un véritable potentiel minier. « Il sera très intéressant de voir comment ces recherches minières peuvent être développées dans les trois pays qui font partie du Tridom. Comment exploiter ces richesses en préservant, en respectant la nature de cette zone », s'est interrogé Kirsten Lori Hund, spécialiste Mines à la BM.

Une solution toute faite n'existant pas, l'institution internationale appuie tout simplement les gouvernements en vue d'un développement durable. Le mouvement économique étant très important, le secteur des mines pourrait engendrer des emplois et des revenus.

La BM essaie de travailler avec le gouvernement dans les différents pays sur les questions d'aménagement du territoire. En tant que facilitateur, elle l'oriente à mieux coordonner à travers un dialogue avec les différentes parties prenantes.

L'exploitation minière est-elle un risque pour le Congo ?

Quelques représentants de l'administration congolaise après avoir suivi le film ont réagi vivement. Selon eux, le Congo ne connaîtra pas les mêmes problèmes que les deux autres pays, pris comme exemple dans le documentaire. Se basant sur des chiffres, un spécialiste en économie forestière a rassuré l'auditoire car on ne peut pas encore parler de déforestation au Congo où 15% de la superficie nationale sont réservés aux aires protégées.

Un autre intervenant a déclaré qu'au Congo les zones qui seront exploitées par les sociétés minières ne sont pas peuplées ou habitées. Il a expliqué que les populations autochtones sont nomades et les infrastructures à construire sont souvent rectilignes.

Des propos que le coordonnateur de WWF a voulu nuancer. « Le film est là pour faire réfléchir, essayons de bien accompagner les investisseurs. Au Congo, les districts de Souanké, Badondo et Nabemba sont dans des zones intactes, où il n'y a quasiment pas de villages. Soyons prudents avec le développement des mines », a-t-il notamment rappelé.

Nancy France Loutoumba

GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

Le PEFA évalue les progrès réalisés

L'objectif principal de la méthodologie Dépenses publiques et responsabilité financière (Public Expenditure and Financial Accountability - PEFA) est d'évaluer la performance générale du système de gestion et son alignement sur les bonnes pratiques internationales.

L'atelier de lancement de cette évaluation s'est tenu le 5 novembre à Brazzaville, en présence du directeur de cabinet par intérim du ministre de l'Économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration, Michel Niama, et du représentant de l'Union européenne (UE), Matteo Sirtori. Ce programme vise l'amélioration de l'efficacité de l'aide et la limitation des risques financiers. Il permettra, durant un mois, aux experts d'évaluer la situation actuelle et de mesurer les avancées réalisées dans ce secteur ces trois dernières années, en se référant à la loi de finances en vigueur pour la période 2010-2012.

Il s'agira, entre autres, de mesurer les progrès à travers les indicateurs de performance, de coordonner les évaluations et réduire le coût des transactions, d'harmoniser les objectifs et les programmes d'intervention pour les réformes, d'évaluer les risques financiers, et de constituer un fonds commun d'information sur le développement des systèmes de gestion publique. À terme, une matrice intégrant les recommandations et un plan d'action visant à améliorer la performance d'ensemble du système de gestion des finances publiques sera proposée au gouvernement congolais.

« Il s'agit de porter un jugement politique sur l'utilisation du budget de l'État et de faire une analyse technique sur les mécanismes de gestion de financement. L'équipe PEFA travaillera en collaboration avec la Banque mondiale et la Banque africaine de développement pour analyser le système de passation des marchés publics et évaluer le système de suivi des dépenses publiques dans plusieurs secteurs », a indiqué Matteo Sirtori. La dernière évaluation, qui date de 2006, avait entraîné une série de réformes ayant per-

mis au Congo d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative Pays pauvre très endetté et a débouché sur un plan d'action pour l'amélioration de la gestion des finances publiques. Ce plan d'action a conduit à un ensemble de réformes structurelles, notamment au niveau de la chaîne de dépenses du Code des marchés publics.

« Ces réformes ont permis au Congo de déclencher le processus d'annulation de la dette publique. L'évaluation PEFA 2013 s'inscrit dans un cadre macroéconomique et budgétaire favorable avec une croissance du secteur hors pétrole.

Le PEFA, une méthodologie pour évaluer les performances

Opérationnelle depuis 2005, la méthodologie PEFA s'intéresse au système de gestion du budget de l'État qui englobe les administrations centrales et les services déconcentrés. Le PEFA, dans son exercice, examine six dimensions : la crédibilité du budget ; l'exhaustivité et la transparence du budget ; la budgétisation fondée sur les priorités nationales ; la prévisibilité et le contrôle de l'exécution du budget ; la surveillance, la vérification externe et la comptabilité ; l'enregistrement des informations et rapports financiers. Cette méthodologie permet également de renseigner sur le processus d'élaboration et d'exécution du budget. « Les notes n'ont pas un caractère punitif, mais sont des signaux servant à mesurer l'adéquation entre le système actuel et le niveau optimal du système de gestion des finances publiques conforme aux standards internationaux », a souligné Ali Achour, consultant du PEFA.

Vu l'importance de cette évaluation, le gouvernement a demandé aux experts de formuler un ensemble de recommandations visant à perfectionner notre système de gestion des finances publiques », a indiqué Michel Niama.

Cette mission d'évaluation, qui s'étendra sur six mois, a été financée par l'UE en partenariat avec le ministère des Finances. La première mission des consultants se déroulera du 5 au 29 novembre avec les responsables des services et institutions.

Josiane Mambou Loukoula

COMMUNIQUE DE PRESSE

Abu Dhabi / Brazzaville, le 4 novembre 2013

Warid Telecom, un Groupe International de Télécommunication, dont la majorité est détenue par le groupe Abu Dhabi, déclare aujourd'hui avoir conclu un accord définitif avec Bharti Airtel pour lui permettre d'acquérir pleinement ses opérations au Congo.

Cet accord est soumis à l'approbation de la régulation et de la loi. Il a pour but d'unir les forces de Warid et Airtel au Congo en vue d'offrir aux abonnés un réseau plus étendu, des services vocaux, des données plus accessibles et un service client de haute qualité.

De ce fait, le million d'abonnés actuel de Warid Congo se joindra à environ 280 millions d'abonnés du réseau international Airtel à travers 20 pays et bénéficiera :

- d'une plus grande couverture de réseau et de distribution ainsi que de produits novateurs.
- d'un réseau de qualité supérieure à grande vitesse grâce à la 3G et au roaming international.
- des tarifs roaming réduits à travers toute l'Afrique et un bouquet passionnant de services innovants.

C'est une grande première en matière de consolidation dans le domaine des télécommunications au Congo.

S'exprimant au sujet de l'accord, Monsieur SiramYarlagadda, membre du Conseil d'Administration de Warid Congo a déclaré : "Cet accord favorise une situation avantageuse pour les abonnés et leur donne l'occasion de faire partie d'un des plus vastes réseaux mobiles au monde. Les abonnés peuvent s'attendre à bénéficier des services 3G et vocaux aux tarifs abordables, dans un des réseaux les plus étendus au monde. A cette occasion, nous exprimons notre sincère gratitude envers le gouvernement pour le soutien dont il a fait montre à notre égard et comptons sur son indéfectible collaboration en vue d'une transaction couronnée de succès".

Au sujet de l'accord, Monsieur Manoj Kohli, MD et CEO (international) a affirmé: "Cette acquisition fait partie de notre stratégie de renforcement de notre position sur le marché par le moyen de l'acquisition des opérations dans les pays où nous sommes présents, tant que les bonnes occasions se présentent. Nous sommes à un stade avancé dans le processus d'intégration de l'opération

Warid Ouganda à celle d'Airtel, ceci avec succès. Nous comptons réussir une transition similaire au Congo Brazzaville. Comme il a été démontré en Ouganda, la fusion générera une plus-value aux abonnés sous la forme de data et roaming aux tarifs abordables, des produits novateurs, Airtel Money, des réseaux et un service client de classe mondiale. Nous exprimons notre profonde reconnaissance envers le gouvernement et comptons sur son soutien tout le long de cette transaction."

Au sujet de Warid Telecom : Warid telecom Congo est un opérateur de Telecom mobile intégré, qui couvre la majorité de la population au Congo en leur proposant des services Voice, data, info-loisirs, WaridMusik etc. Warid Telecom est majoritairement détenu par Abu Dhabi Group, qui est un consortium d'investissement des Emirats Arabes Unis.

La Direction



DOMAINE PUBLIC

Le cimetière public de la Tsiémé spolié

Autres temps, autres mœurs, dit la sagesse humaine. Le sort du cimetière de la Tsiémé donne du sens à cet adage vu l'attitude des populations à l'égard de ce lieu du « repos éternel » et l'indifférence des pouvoirs publics à mettre fin à « la lente disparition » de cette « cité des morts ». Gros plan sur ce que d'aucuns qualifient d'attaque contre un site censé être protégé.

En effet, le spectacle est désolant : ce cimetière, situé dans le 6ème arrondissement de Brazzaville, est victime d'une occupation constante par des citoyens qui n'ont aucune notion de la chose publique. Aujourd'hui, ce lieu est aux mains des gangs qui y développent diverses activités, même celles non autorisées comme le viol ou la prostitution. Des tombes, émergent, désormais et chaque jour, des maisons d'habitations, des églises, des bistrotiers sans compter les nombreux fumoirs qui y pululent. Plus loin, au centre de ce cimetière, les adolescents passionnés de sport ont « acquis » des terrains pour le football, le handball, le karaté, le judo, etc. Ils y sont en permanence, se relayant le long de la journée, au point que même le jour dit de la Fête des morts, des familles ont cherché, sans espoir, les tombes de leurs parents disparus. Interrogés, certains jeunes ont répondu sans vergogne qu'en l'absence d'espaces verts dans la ville, ils s'étaient approprié le cimetière. Leur souhait : voir l'ensemble des tombes être détruites ou déplacées afin qu'ils trouvent un meilleur espace pour s'exprimer.

Autre fait insolite : le cimetière implanté

sur un terrain sablonneux constitue une aubaine pour les riverains qui s'y ravitaillent en sable pour leurs travaux de construction. Peu leur importe si, en soulevant une pelletée, ils y trouvent des ossements humains ! Aurions-nous perdu toute notion du sacré, du respect aux morts ? La réponse s'entend.

Cimetière ou décharge publique ?

Il ya quelques années, interpellés par la clameur publique, les autorités municipales avaient pris quelques mesures pour protéger ce cimetière situé dans le 6ème arrondissement. Un le long du mur de clôture avait été érigé par exemple ainsi des panneaux d'interdiction. Des mesures qui sont demeurées sans réels effets car en dehors du fait d'être occupé, le cimetière est dominé à différents endroits par des décharges publiques. Les riverains expliquent qu'ils n'ont pas d'autre choix que de jeter leurs déchets dans le cimetière puisqu'ils ne disposent pas de bacs à ordures. Face à cette situation, choquante sinon alarmante, les citoyens de Brazzaville que nous avons rencontrés sur les lieux demandent à l'État et en particulier aux autorités municipales de prendre leurs responsabilités. Ainsi, Victor Tomaniou, venu déposer une gerbe de fleurs sur la tombe de son père qu'il n'a pas retrouvée, explique : « Jusqu'à dans les années 1980, le cimetière de la Tsiémé n'était pas comme ça. Aujourd'hui, c'est n'importe quoi dans ce cimetière. Il est devenu difficile de retrouver la



Les jeunes adolescents pratiquant le football dans le cimetière.

tombe d'un parent. Moi, par exemple, depuis que je suis arrivé, je n'ai toujours pas retrouvé la tombe de mon père. Comment la retrouver si les gens construisent des habitations, des hôtels, des églises, des terrains de football ? Ils font même leurs besoins dans ce cimetière ! L'État doit se préoccuper de cet espace au lieu de le laisser dans cet état d'abandon. Il doit réagir. »

L'impuissance de l'État est citée

« Non ! Ce n'est pas une impuissance de l'État. Je vous ai dit que ce cimetière était fermé, et s'il est fermé, cela veut dire que normalement il ne doit plus y avoir de tombes. Cela ne veut pas dire qu'on a le droit de le spolier, mais qu'on devrait déplacer ces tombes. C'est le devoir des parents. Les tombes de mes parents et de mes amis enterrés ici ont été

déplacées », a réagi le ministre Gilbert Mokoki que notre équipe a accompagné le 1er novembre dernier pour le dépôt de la gerbe de fleurs et l'hommage aux morts. Ce qui est vrai, c'est que les autorités doivent prendre leur courage pour régler le sort de ce cimetière. La mission des pouvoirs publics est claire : trouver des solutions aux problèmes que pose la société. « Le conseil municipal de Brazzaville m'a l'air moribond. Qu'est ce qui les empêche de prendre une délibération en faveur ou non de la délocalisation de ce site ? Cela permettra de libérer l'espace et d'y implanter d'autres structures », suggère Jean-Louis, 40 ans, riverain du cimetière. « Cette occupation anarchique et sauvage se passe sous les yeux fermés de la mairie de Talangai qui jusqu'à ce jour peine à trouver un siège », ajoute Carine, une jeune femme

qui a dit avoir reçu des émissaires de l'État venus échanger avec certains propriétaires de parcelles au sujet d'une éventuelle expropriation dont l'objectif serait la construction du fameux siège de la mairie de Talangai. Des propos qui cachent bien d'autres interrogations. Par exemple : qui délivre des titres ou permis d'occupation à ces « propriétaires auto-proclamés ? Ne faut-il pas parler de complicité avec les pouvoirs publics ? Nombre de citoyens ne manquent pas de rappeler le sort et le tort réservés à la zone dite des « Cent fils » à Ouénzé qui a privé le CFCO de son dépôt et ses garages. Même sort pour Binkaroua (quartier Casis à Brazzaville) où l'ex-Onpt a vu une partie de son domaine prise de force par des citoyens.

En définitive, le dossier se veut urgent. Un seul acteur pour le gérer : l'État.

Enquête de Bruno Okokana

**AVIS D'APPEL D'OFFRE****MARCHÉ DE PRESTATION DE NETTOYAGE DES AEROGARES DE BRAZZAVILLE – POINTE NOIRE – OLLOMBO****1.OBJET DE LA CONSULTATION**

La présente consultation concerne la réalisation des prestations de nettoyage des locaux et des vitres des aéroports Maya-Maya de Brazzaville, Agostinho NETO de Pointe-Noire et Denis Sassou N'Guesso d'Ollombo.

2.FORME DE LA CONSULTATION

La présente consultation est ouverte à toute entreprise rassemblant les compétences et moyens nécessaires à la réalisation du marché.

AERCO Aéroports du Congo, n'étant pas soumis à la réglementation applicable aux prestations engagées par l'Etat ou les personnes publiques, la présente consultation n'est pas régie par le Code de Marchés Publics.

3.DECOMPOSITION DU MARCHÉ

Le marché est décomposé en cinq lots :

Lot N°1 : BZV-MEZZ comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres de la zone mezzanine de l'aérogare BZV.

Lot N°2 : BZV-RDC comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres du rez-de-chaussée et du sous-sol de l'aérogare de BZV.

Lot N°3 : BZV-ETG comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres de l'étage de l'aérogare de BZV.

Lot N°4 : PNR comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres de l'aérogare de PNR.

Lot N°5 : OLL comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres de l'aérogare d'Ollombo.

4.CONTENU ET CONDITIONS D'OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est constitué des éléments suivants:

-Le règlement de la consultation

-Le cahier des clauses techniques particulières

-Le cahier des clauses administratives particulières

-Les bordereaux des Prix Unitaires

Le dossier de consultation est remis contre une somme de 1.000.000 F CFA TTC (un million de francs CFA) en un exemplaire papier et un exemplaire électronique, à chaque candidat qui en fera la demande, à compter de la date de publication de l'avis d'appel d'offre.

Le dossier de consultation est à retirer auprès de la Direction Technique d'AERCO située au niveau mezzanine de l'aérogare de Brazzaville.

5.DATE DE REMISE DES OFFRES

La date limite de remise des offres est fixée au :

Mardi 31 décembre 2013, 17h00

Les offres remises après ce délai ne seront pas acceptées.

Les offres devront être adressées à Monsieur le Directeur Général d'AERCO et remises au secrétariat de la Direction Générale situé au niveau mezzanine de l'aérogare de Brazzaville.

6.VALIDITE DES OFFRES

Les offres demeureront valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de remise



Récompense des premiers gagnants de la grande PROMO «C'est le moment » !

« C'est le moment ! » C'est la nouvelle promotion de Airtel qui permet aux abonnés de cumuler les points pendant huit semaines, simplement en consommant des produits AIRTEL (sms, appels, internet afin d'être sélectionné parmi les 5400 gagnants. A la clé de cette innovation promotionnelle, il y a plus de trois cent millions de francs (300 000 000) FCFA répartis à travers des lots ou gains différents dont : une superbe Nissan Patrol, deux Suzuki Sx4, cinq billets d'avion avec séjour pour aller vivre en live la fête du football 2014 au Brésil, trois (300) Smartphones, Un (01) millionnaire chaque jour, soit cinquante six (56) millionnaires et cent vingt (120.000.000) millions cash à partager pour cette promotion.

Lancé le 03 Octobre 2013, Airtel LEADER incontesté de la téléphonie mobile au Congo une fois de plus, continue à faire gagner ses abonnés avec un nouveau concept nommé C'est le moment. Les abonnés airtel continuent de faire confiance à leur réseau préféré et participent massivement à travers tout le Congo à cette promotion de grande envergure.

Les mercredi 16 octobre 2013 et 23 octobre 2013 la société airtel a procédé aux deux premiers tirages journaliers et hebdomadaires de la promo suivie de deux SHOWS TELE sous la supervision de l'Huissier de Justice Maître MASSAMBA.

Pour illustrer les gains, airtel a organisé deux grandes caravanes à Pointe-Noire et Brazzaville avec exposition des véhicules, dans une ambiance bonne enfant avec une animation musicale.

Mécanisme : pour participer à la promotion, trois moyens de souscription GRATUITE sont mis à la disposition des clients :

- 1-En tapant *139#
- 2-SMS en envoyant le mot million au 139
- 3-IVR en appelant le 139

Depuis le lancement de la promotion début octobre, 282 317 abonnés ont déjà participé Trente sept millions cinq cent mille francs (37 500 000) FCFA de lots ont été distribués.

Les lots à gagner sont répartis en gain journalier et hebdomadaire, par tirage au sort.

Lots journaliers :

Tous les jours 100 clients gagnants tirés au sort parmi ceux qui auront totalisés 1 000 points et un millionnaire en FCFA parmi ceux qui totaliseront 7 000 points.

Pour un minimum de 1.000 points, il y aura : 50 gagnants de 5 000 FCFA, 25 lauréats de 10 000 FCFA, 10 de 25 000 FCFA, 5 gagnants de 100 000 FCFA, 5 gagnants de Smartphone Huawei. Les clients qui atteignent un minimum de 7000 points sont éligibles pour le million du jour. Concernant l'accumulation des points, il n'ya que le crédit du compte principal et celui de Zwa sauvetage qui seront pris en compte. 1 Franc consommé = 1 point.

Lots hebdomadaires :

Quatre gagnants tirés au sort parmi ceux ayant consommé au moins 10 000Fca la semaine, participeront au show télé où ils devront répondre à un quizz Airtel pour partir avec : 1 séjour au Brésil tous frais pris en charge ou une Suzuki Vitara.

Super Lot :

Une Nissan Patrol V8 sera tirée au sort parmi les 10 candidats ayant le plus consommé durant toute la période promotionnelle soit huit semaines.

La promotion continue et prendra fin le 27 novembre 2013, Affaire à suivre !

Pour toutes informations, le règlement de la promo « C'est le moment ! » est disponible auprès du Cabinet de Maître Jean Ignace MASSAMBA, huissier de justice à l'adresse 29 rue Bomi tabas, Immeuble ex-cinéma Vox, marché Mougali et dans toutes les agences AIRTEL.

Airtel, le réseau qui unit



Le grand carnaval « C'est le moment » à Brazzaville et Pointe-Noire



Mr Kodet Herbert, recevant son chèque de 1 000 000 FCFA. Mr Mourad Belan, gagnant du 1^{er} billet pour le Brésil



Mr YOMBO Kevin, recevant son chèque de 1 000 000 FCFA



Mr ALI SHEMKHA, recevant son chèque de 1 000 000 FCFA



Mr SAMBOU Jean Toussaint gagnant du 2^{ème} billet pour le Brésil et BILAMBI Freddy millionnaire du 2^e show télé

ASSAINISSEMENT EN MILIEU SCOLAIRE

Des poubelles et brouettes pour le CEG et le lycée Nganga-Édouard

Congo-Brazzaville Fulbright Alumni Association (CBFAA) a offert, le 5 novembre, une vingtaine de poubelles et quatre brouettes au CEG et au lycée Nganga-Édouard (quatrième arrondissement de Brazzaville, Moundali). Ce geste s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'assainissement à l'université Marien-Ngouabi et dans deux écoles publiques de la capitale.

Créée en 2012 par les étudiants congolais bénéficiaires du programme Fulbright dans différentes universités américaines, sponsorisé par le Département d'État américain, cette association a mis sur pied un projet consistant à lutter contre l'insalubrité dans les établissements universitaires et scolaires. Le don a été réceptionné par Philomène Diangouaya et Jeanne Mayindou, respectivement proviseure du lycée et directrice du col-

ège, « *Nous vous garantissons que nous allons faire bon usage de ces poubelles et nous allons demander aux élèves d'en faire autant. Ramassons donc et mettons notre milieu en état de propreté* », a souligné la directrice du CEG Nganga Édouard.

Cette dotation a été précédée par la présentation des objectifs de CBFAA par son président, Bovid Chishiler Atouta, suivi de la projection de photos sur la protection de l'environnement en milieux scolaires et universitaires aux États-Unis. L'opération consiste à faire nettoyer les sites universitaires et scolaires par les étudiants et les élèves, à les éduquer et à les encourager à mettre les déchets dans les poubelles. Elle va se poursuivre dans d'autres établissements de Brazzaville, notamment au CEG Les-Trois-Glorieuses (Baongo), dans les facultés des Lettres et des sciences humaines, de Droit, des



Remise du don aux responsables de l'établissement

Sciences, à l'École normale supérieure et à l'École normale supérieure et polytechnique de l'université Marien-Ngouabi. Outre le volet environnemental, le projet, financé par le bureau des Affaires éducatives et culturelles du Département d'État américain à travers le concours pour l'Alumni Engagement Innovation Fund, prévoit d'informer les étudiants sur les dif-

férentes bourses d'études américaines et le centre de documentation de l'ambassade des États-Unis d'Amérique.

La conseillère aux affaires publiques de l'ambassade des États-Unis d'Amérique, Vanessa N.Rozier, a expliqué aux élèves présents à cette cérémonie que la représentation diplomatique offrait des opportunités extraordinaires. Elle a,

par exemple, cité les bourses et les possibilités d'échanges académiques dont les élèves congolais peuvent profiter. « *Chaque année, nous désignons des Congolais pour aller étudier aux États-Unis en tant que Fulbright Fellow. Les gens qui ont déjà leur licence peuvent remplir une demande pour étudier gratuitement afin d'obtenir un master* », a-t-elle indiqué.

Vanessa N. Rozier a également annoncé que le président américain, Barack Obama, rencontrerait prochainement les cinq cents Africains participant au programme « Initiative des jeunes leaders africains » (Young African Leaders Initiative - Yali). Avec ce programme, a-t-elle commenté, les Africains âgés de 25 à 35 ans peuvent étudier et travailler dans l'un des trois domaines suivants : les affaires, l'administration publique et le leadership civil.

Parfait Wilfried Douniama

Brazzaville Cotonou
via Pointe-Noire

A partir de **211 450 FCFA TTC** Aller-retour
3 vols par semaine
Lundi, Mercredi et Vendredi

Vol	Provenance	Heure de départ	Heure d'arrivée	Destination
LC 113	Brazzaville	09:05	10:00	Pointe Noire
LC 451	Pointe-Noire	11:30	14:15	Cotonou
LC 452	Cotonou	15:15	18:05	Pointe-Noire
LC 106	Pointe-Noire	19:40	20:35	Brazzaville

ECAir
www.bycan.com | Relations clients : +382 00 509 0 509 (Congo) | 134 01 78 77 78 77 (France) | mail:relationsclients@bycan.com

BUROTOP IRIS **SAMSUNG**

Non seulement la meilleure qualité
mais en plus le moins cher au Congo!

Ordinateur portable SAMSUNG

199.000 FCFA HT

- Processeur Intel
- Ecran 15.6"
- 2 Go de RAM
- 320Go de disque dur
- GARANTIE 1 AN**

www.burotop.com

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 05 689 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassal - Tel: 04 453 63 63 - 06 868 67 66

Dans la limite de stock disponible offre valable uniquement pour les particuliers

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 www.arc-congo.cg

CHAÎNE DE L'ESPOIR

Déjà quatre enfants opérés du cœur au CHU

Au deuxième jour du démarrage des opérations à cœur ouvert, l'association humanitaire a animé une conférence de presse le 5 novembre. Au nombre des enfants sauvés, le professeur Alain Deloche cite le jeune Prince, âgé de 6 ans, qui, d'après lui, avait une bombe à retardement dans la poitrine.

Arrivée à Brazzaville le 2 novembre, l'équipe de La Chaîne de l'Espoir est à pied d'œuvre au centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville où les enfants sont en train de recouvrer la santé. S'exprimant devant la presse, le professeur Alain Deloche a indiqué que les opérations se déroulaient sans difficulté majeure grâce aux installations du CHU qui dispose désormais de blocs opératoires, de salles de réanimation, de réveil et de stérilisation équipés de matériel neuf. « La première opération à cœur ouvert sur un enfant a été réalisée au CHU de Brazzaville le lundi 4 novembre au matin. Croyez-moi, c'est une grande nouvelle ! Il s'appelle Prince, il a six ans », a expliqué le professeur Alain Deloche, pré-



L'opération d'un patient au CHU de Brazzaville (© Pascal Deloche)

sant que mille détails comptaient en chirurgie cardiaque.

« Nous avons reçu ce jeune enfant dans le service de pédiatrie des grands enfants pour un souffle de cœur. Nous avons diagnostiqué une communication interventriculaire, c'est-à-dire qu'il y avait un passage de sang entre les deux ventricules. À terme, l'enfant courait le risque de

décéder de mort subite », a précisé le Dr Anne Berthe Mpemba Loufoua, médecin correspondant de

La Chaîne de l'Espoir au Congo.

Un diagnostic précoce est capital pour l'avenir des patients. L'intervention a été un succès pour le jeune orphelin que l'équipe a surnommé « Petit Prince ». Les méde-

cins ont ensuite opéré Juptia Mayala, 8 ans, venue du département des Plateaux pour un souffle de cœur. Selon Alain Deloche, deux patients sont opérés par jour et la durée de l'opération est de cinq heures environ. Cette semaine, les interventions ne concernent que les enfants. Donc, aucun nourrisson ou adulte. Alain Deloche a indiqué que la sélection des patients se faisait sur des critères médicaux.

À l'endroit de la population, le professeur Alain Deloche a eu ces mots : « Il y a des solutions. Je crois que la médecine traditionnelle n'a pas les moyens de guérir ce genre de maladies. Le dépistage est très important. Aujourd'hui, il y a à Brazzaville des équipements adaptés et des médecins compétents, c'est évident ». Il a assuré qu'un diagnostic précoce était capital pour l'avenir des patients.

Un Institut du cœur est annoncé pour Brazzaville

Le fondateur de La Chaîne de l'Espoir a présenté à la presse la maquette du futur Institut du cœur de

Brazzaville qui devrait être un centre de référence pour toute la sous-région. Le futur « hub » du cœur de Brazzaville permettra la prise en charge des maladies cardiaques congénitales et des maladies cardio-vasculaires des enfants et des adultes venant du Congo et de la sous-région. « C'est une façon moderne de voir les choses. Les plus hautes autorités nous aident dans ce projet. Le président de la République lui-même le trouve séduisant : c'est lui qui a voulu qu'on appelle cet institut "hub du cœur" », a expliqué le professeur Alain Deloche, se félicitant de la motivation des équipes congolaises.

Avant de concrétiser ce projet, des formations spécialisées seront organisées sur place en 2014-2015. Initié en partenariat avec la Fondation Congo Assistance, le projet a déjà fait l'objet d'études préliminaires et pourrait aboutir d'ici à fin 2015.

Rappelons que la délégation de La Chaîne de l'Espoir qui séjourne au Congo est composée de quatorze personnes.

Parfait Wilfried Douniama

KOUILOU

Une commémoration de la Toussaint bien sobre

Contrairement à Pointe-Noire, la commémoration de la fête de la Toussaint, célébrée le 1er novembre, s'est déroulée sans tambours ni trompettes dans le Kouilou. En présence de quelques autorités locales, Fidèle Dimou, préfet du département, a déposé une couronne de fleurs devant la stèle du cimetière public du village de Diosso, situé dans la sous-préfecture de Loango.

Étaient aux côtés de Fidèle Dimou, Roland Bouiti Viaudo, dé-

puté de la sous-préfecture de Loango, Oscar Tchivika, secrétaire du bureau exécutif du conseil départemental du Kouilou, Jean Ondaye Olessongo, commandant de la zone militaire de défense n°1, et le sous-préfet de Loango. Fidèle Dimou, en tenue sombre, a accompli le geste symbolique. Accompagné de la musique de la fanfare des FAC, le préfet a déposé une couronne de fleurs devant la stèle au cimetière de Diosso (situé à environ 18 kilomètres de Pointe-Noire) avant

d'aller saluer les autorités présentes, devant les regards de quelques curieux. Ce lieu où repose feu Bernard Théousse, dignitaire de Bwali, décédé en mai dernier, avait déjà accueilli, avant la cérémonie, quelques voitures stationnées dans un coin attendant les parents des défunts venus de Pointe-Noire, qui se sont ajoutés aux habitants de Diosso et des villages environnants.

Après Diosso, le préfet est allé au cimetière municipal de Vindoulou, situé dans l'arrondissement 4

Loandjili du département de Pointe-Noire, déposer une autre couronne de fleurs sur la tombe de Jean Richard Bongo, ancien président du conseil départemental du Kouilou, décédé en juillet dernier. Là, c'était une autre ambiance : klaxons de voiture par-ci, vendeurs à la criée et petits commerçants par-là, le tout dans une ambiance de fête avec une forte présence humaine, surtout au cimetière fermé de Mongo-Kamba, objet de plaintes de la population du fait qu'il est devenu un repaire

de bandits et que ses abords sont des dépotoirs. Mais pour la circonstance, Mongo-Kamba avait fait quelque peu peau neuve, certaines zones demeurant toutefois non désherbées et plusieurs tombes non nettoyées.

Pour être épargnés des embouteillages dus à l'affluence dans les cimetières le jour de la Toussaint, bon nombre de parents ont préféré visiter les tombes des leurs le 31 octobre ou le 2 novembre, jour de la commémoration des défunts.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga



TerraTech
Le monde de l'informatique

Acer Aspire E1-530
Intel® Processeur 1.8GHz
Ecran HD Led 15.6
2GB DDR3 Memoire
500GB Disque Dur
6-Cell Li-ion Battery





+

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S
Rond Point City – Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434
Email: info@terratech-cg.com

235.000 H.T



JOURNÉE NATIONALE DE L'ARBRE

Le chef de l'État invite les médias à sensibiliser le peuple

La petite localité d'Olonga, située à 15 kilomètres d'Oyo, dans la Cuvette, a abrité, le 6 novembre, sous les auspices du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, la cérémonie de planting des arbres à l'occasion de la vingt-septième édition de la Journée nationale de l'arbre.

Les opérations de planting ont couvert une superficie de quatre hectares pour quelque 1 600 plants de bois azobé, une essence locale nommée okouélé. Le directeur du Service national de reboisement, Lambert Imbalou, a expliqué à la presse que le choix avait porté cette fois sur cette essence réputée robuste

et utilisée dans des travaux d'intérêt public, dans le chemin de fer ou d'autres secteurs. Par le passé, des plantings de cette envergure ont souvent concerné des essences importées, comme l'eucalyptus.

Pour le président de la République, initiateur de la Journée nationale de l'arbre en 1985, le relais n'a pas été pris par différentes couches de la société pour sensibiliser la population à poursuivre cette opération, capitale pour la préservation de l'environnement. Après avoir planté deux pousses, il a ainsi appelé à la responsabilité des médias : « En réalité, le message, je le passe à la presse, aux communicateurs. Je ne suis pas sûr

qu'un travail de sensibilisation ait été fait au niveau de la presse pour faire comprendre aux Congolais que la Journée nationale de l'arbre, le 6 novembre, est une loi. On dit que nul n'est censé ignorer la loi ; vous la presse, vous devez expliquer la loi. Le 6 novembre, chaque Congolais devrait planter un arbre, même dans sa propre parcelle. Ce n'est pas seulement autour du président qu'on doit le faire. Nous sommes ici dans ce district, je ne suis pas sûr que tout le monde ait planté [...]. L'éducation du peuple doit être faite par la radio, la télévision... », a-t-il déclaré, souhaitant voir les associations, les administrations et les



Le président de la République plantant un arbre le 6 novembre à Olenga

partis politiques prendre une part active dans la célébration de la Journée nationale de l'arbre. Cette année, le 6 novembre est cé-

lébré sur le thème : « Le reboisement, moteur pour l'émergence de l'économie verte au Congo ».

Gankama N'Siah

400 mentalis plantés à Pointe-Noire

Dans le cadre de la célébration de cette journée qui a pour thème au Congo : « Le reboisement, un moteur pour l'émergence de l'économie verte », la Direction départementale de l'économie forestière de Pointe-Noire a planté près de 400 mentalis dans le cinquième arrondissement Mongo-Mpoukou.

Le directeur départemental de l'économie forestière de Pointe-Noire, Alfred Ndzeré Eporo, a dégagé l'importance que revêt l'arbre pour l'environnement national en général et le département de Pointe-Noire en particulier. « La journée nationale de l'arbre fut instituée au Congo parce que, il y a de cela 27 ans, la République du Congo prenait conscience du danger fatal dû à l'émission des gaz à effet de serre, lequel danger a fait l'objet de plusieurs conférences internationales et continue d'interpeller les Nations, suite à la pollution aggravante de l'environnement observée à travers les changements climatiques et ayant pour corollaire la hausse des températures, la rareté des pluies dans certaines régions du monde, les inondations dans d'autres », a-t-il déclaré.

Pour la direction départementale, planter des arbres de mentalis, c'est protéger les forêts congolaises et contribuer à la promotion de l'emploi et de l'économie verte. Cette économie étant l'ensemble des activités économiques générées par toutes les entreprises qui produisent des biens et services contribuant à éviter, réduire ou supprimer les nuisances pour l'en-

vironnement, la forêt se place au cœur de cette économie car pourvoyeuse d'une multitude de ressources et de services pour la survie de l'humanité. Ces plants de mentalis, comme l'a signifié l'orateur, nécessitent de temps en temps une protection particulière afin qu'ils puissent croître normalement. Car planter un arbre est une chose et l'entretenir en est une autre. Ainsi donc, Alfred Ndzeré Eporo a lancé un appel aux collectivités locales, aux organisations non gouvernementales, aux administrations privées et publiques et aux services techniques, de s'y impliquer. « Et le souhait est de voir tous ces acteurs réunis en un comité de suivi des plants jusqu'à maturité », a signifié l'orateur. Pour terminer, le directeur départemental a rappelé que dans l'optique de l'aménagement forestier, le Congo s'est orienté dans un vaste Programme national d'afforestation et de reboisement (Pronar) lancé en 2011 et qui consiste à planter pendant dix ans un million d'hectares d'arbres sur toute l'étendue du territoire national.

Ces arbres qui viennent d'être plantés s'étendront sur une distance de deux kilomètres de part et d'autre de la chaussée qui part du siège du cinquième arrondissement jusqu'au poste de péage Lemba. Notons que l'opération de planting était lancée par Alexandre Honoré Paka, préfet de Pointe-Noire. En plus des plants de mentalis, plusieurs espèces d'eucalyptus ont également été plantées.

Séverin Ibara

Brazzaville : un jardin créé devant l'hôpital de Mfilou

Le terrain d'environ deux hectares est situé en face de l'hôpital de l'amitié sino-congolaise de Mfilou, le 7^e arrondissement de Brazzaville. Objectif : fournir aux populations avoisinantes un site à l'air pur et dans un cadre de vie sain.

Près de 800 plants de l'espèce Terminalia mentalis, une variété d'eucalyptus, ont été plantés avec un écart de 5m x 5m chacune, soit une densité de 400 plants par hectare. L'opération était conduite respectivement par le président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba, représentant le président de la République, et le ministre de l'Économie forestière, Henri Djombo. « En dehors des produits médicaux que le malade prend pour guérir, il est important qu'il complète ces médicaments en respirant un air naturel. En outre, quand cette forêt grandira, l'hôpital et les quartiers environnants seront bien alimentés. Car la forêt de la Patte d'oie ne peut pas, à elle seule, fournir de l'oxygène pour toute la population avoisinante », a déclaré le chef de service de la Sylviculture au ministère de l'Économie forestière, Léon Joseph Samba.

Pour ce dernier, le jardin bénéficiera d'un suivi régulier de la part notamment des responsables de l'hôpital, de l'arrondissement concerné et ceux de l'administration forestière.

Notons par ailleurs que le terrain a été desouché et préparé en amont par les commissions techniques de la mairie centrale et du Programme national d'afforestation et de reboisement (Pronar). Les plantes utilisées proviennent en revanche des pépinières des Services nationaux de reboi-

sement (SNR) de Kintélé et de Brazzaville.

L'importance et la durabilité des emplois verts mises en relief

Pour cette 27^e édition le thème choisi met en relief l'importance des emplois verts et leur durabilité que génèrent les activités de boisement et de reboisement. Malgré l'importance du couvert forestier national qui représente 67% du territoire et sa richesse en biodiversité, le reboisement et le boisement constituent une niche d'activités variées et d'emplois décents et peuvent servir de moteur à l'émergence de l'économie verte en République du Congo.

Les plantations forestières constituent une opportunité pour la production du bois d'énergie, d'industrie et de service ; la diversification industrielle et économique ; l'amélioration des revenus en milieu rural ; la fertilisation des sols ; la stabilisation des bassins versants ; et l'augmentation de la capacité de la séquestration du carbone, comme un moyen efficace de lutte contre le changement climatique.

Par conséquent, la Journée nationale de l'arbre représente une occasion de sensibilisation et de conscientisation des populations sur le rôle de l'arbre et de la forêt dans la vie et sur la nécessité de préserver le patrimoine vert.

Le ministre de l'Économie forestière du Congo a saisi cette opportunité pour s'adresser aux populations de Pointe-Noire et des localités environnantes. « La destruction des plantations, pour les besoins d'habitations et du fait de la production illégale du charbon de bois, sape les efforts déployés par notre pays. Le gouvernement

a entrepris de reconquérir et de mettre à nouveau en valeur les zones déboisées et anarchiquement occupées par les citoyens inciviques », a déclaré Henri Djombo.

17.000 hectares de forêts détruits en une année

En effet, chaque citoyen congolais est appelé à planter un arbre d'essence forestière ou fruitière, conformément aux dispositions de la loi 20/96 du 15 avril 1996 modifiée. Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), environ 17.000 hectares de forêts sont détruits chaque année au Congo.

Ce phénomène est dû au défrichage occasionné par l'agriculture itinérante sur brûlis, la récolte du bois de chauffe, la production du charbon et les incendies de forêts. Les galeries forestières et les petits massifs forestiers sont les plus menacés de déforestation.

Toutefois, au Congo, le Pronar qui a été lancé en 2011, se place comme une réponse à cette déforestation. Il concerne la mise en place dans la décennie 2011-2021, d'un million d'hectares de plantations. Les collectivités et communautés locales, les associations et les organisations non gouvernementales ainsi que les personnes physiques sont invitées à saisir cette opportunité pour développer des programmes de boisement et créer ainsi des plantations à usages multiples. La coordination du Pronar et le SNR ont pris des dispositions nécessaires pour les accompagner, à travers la formation et la fourniture des plants et des instruments aratoires.

Nancy France Loutoumba et Lopelle Mboussa Gassia

AMIC Télécom
Fournisseur d'accès Internet

Installez l'internet + un routeur Wifi à
149,000 FCFA gagnez 1 mois gratuit
de connexion haut débit de 512 Kbps

Direction Général Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo
Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81
Email: Support@amc-telecom.com

AVIS DE SOLLICITATION DEMANIFESTATION D'INTERET

AMI N° 01 SC/2013/PADEF/UNGP/RPM

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DU SUIVI ET CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEPT (07) OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT SUR LA PISTE POUNGA-DIMONIKA –MAKABA, DANS LE DISTRICT DE MVOUTI, DEPARTEMENT DU KOUILOU

I-Contexte et justification

La République du Congo a obtenu deux prêts du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) respectivement des Prêts n° 851 CG du 21 février 2013 et n° 1177 P du 17 avril 2008 pour financer le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF). Une partie des fonds de ces prêts seront utilisés pour effectuer les paiements prévus aux marchés relatifs au présent Avis à manifestation d'intérêt concernant le suivi et le contrôle des travaux de construction de sept (07) ouvrages de franchissement, sur la piste Pounga-Dimonika –Makaba, dans le district de Mvouti, Département du Kouilou.

Afin de s'assurer de la bonne exécution des travaux de construction de ces ouvrages, le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF), invite les Bureaux d'études installés au Congo et intéressés par ladite mission à soumettre leurs offres, sous pli fermé pour l'établissement de la liste restreinte.

II-Objectif de la mission du Bureau d'études

L'objectif de la consultation est de permettre un suivi et un contrôle régulier de l'avancement des travaux de construction de 07 ouvrages de franchissement sur la piste Pounga – Dimonika - Makaba, dans le District de Mvouti, Département du Kouilou, tant sur la qualité que sur la durée.

III-Profil du Bureau d'études

Le Consultant spécialisé en bâtiment et travaux publics sera recruté, selon les critères suivants :

-avoir une qualification d'ingénieur en Travaux Publics ou Génie Civil/Rural, ayant une expérience d'au moins cinq

(05) ans dans le contrôle des chantiers ;

-disposer d'un personnel hautement qualifié (ingénieurs, techniciens supérieurs, techniciens), ayant une expérience d'au moins trois (3) ans ;

-avoir une bonne expertise des tâches pour lesquelles il est sollicité ;

-présenter une offre technique et financière cohérente et compétitive.

IV-Durée et calendrier de la mission

La mission durera 7 mois (6 mois d'exécution des travaux et 1 mois pour l'élaboration du rapport de fin de mission et l'établissement du décompte définitif).

V-Manifestation d'intérêt

Le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF) invite les consultants intéressés à se faire connaître et à fournir des informations sur leur expérience et leur compétence en rapport avec la nature de la mission (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans les conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, CV du personnel prouvant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ladite mission, etc.). Sur cette base une liste restreinte de consultants ayant les qualifications les plus pertinentes sera établie, en conformité avec les directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Les Consultants retenus seront invités à présenter une offre technique et une offre financière sur la base d'une demande de propositions.

Le choix final du consultant sera fait sur la base de la sé-

lection fondée sur le Moindre Coût parmi les consultants ayant été techniquement qualifiés.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (Termes de référence et calendrier de la mission), à l'adresse indiquée ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures (heure locale). Bien que national, les bureaux peuvent s'associer à des bureaux sous régionaux, restant entendu que le Consultant national est le chef de file du groupement.

VI-Dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au plus tard le 21 novembre 2013 à 13 heures, sous pli fermé et cacheté, avec mention « Avis de Manifestation d'Intérêt N° 01 SC/2013/PADEF/RPM, pour le recrutement d'un Bureau d'études chargé du Suivi et Contrôle des travaux de construction de sept (07) ouvrages de franchissement dans le District de Mvouti, Département du Kouilou ».

Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.

PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES (PADEF)

Sis au 2057 de la rue LOUFOU Bis, quartier Batignolles, Mougali

Tél : 00242 06 658 59 19 / 06 644 75 07

Email : blprodercongo@yahoo.fr

Brazzaville – République du Congo.

Le Coordonnateur National

Aurélien Evariste BABINGUI

POLITIQUE NATIONALE DE GESTION DES DECHETS BIOMEDICAUX EN REPUBLIQUE DU CONGO

Dans le cadre de partenariat avec la Banque mondiale, le Gouvernement du Congo a mis au point une politique nationale de gestion des déchets biomédicaux (GDBM).

L'accès des populations aux services et soins de santé de qualité et à un environnement sain est l'une des missions essentielles de l'Etat, garantie par la loi fondamentale de notre pays. Les services de santé, dans le cadre de leurs missions produisent aussi des déchets biomédicaux susceptibles de contaminer notre environnement et donc de nuire à notre santé. C'est dans l'optique de préserver notre environnement et garantir un meilleur état de santé de la population que le ministère de la santé et de la population a élaboré et adopté une politique nationale de GDBM. Les orientations contenues dans ce document visent à promouvoir des bonnes pratiques d'hygiène du milieu à travers une gestion adéquate de gestion des déchets biomédicaux, conformément à la politique nationale de santé de notre pays.

En effet, la précarité des conditions d'hygiène et d'assainissement au Congo constitue un facteur favorisant la propagation des maladies liées à la dégradation de l'environnement. Ces maladies (paludisme, maladies diarrhéiques, IRA, fièvre typhoïde et dermatose) occupent les premiers rangs dans le tableau de morbidité générale du Congo.

Les déchets biomédicaux sont des déchets « produits par les établissements de santé ou les établissements d'hygiène vétérinaires, des établissements de recherche et d'enseignement médical des établissements en soins de santé, des laboratoires d'essai ou de recherche clinique ou des établissements dans la production ou l'essai de vaccin ».

Il s'agit en l'occurrence de déchets qui peuvent être classées comme suit :

1. Déchets biomédicaux sans risque: les déchets recyclables (papier, carton, plastique), les résidus alimentaires et les autres déchets sans risque (les matériaux de construction ou de démolition) ;

2. Déchets biomédicaux nécessitant une attention particulière : les déchets anatomiques humains, les déchets tranchants, piquants, (aiguilles utilisées, lames de bistouri, ampoules cas-

sées...), les déchets pharmaceutiques non dangereux (sirops antitussifs lors de leur collecte), potentiellement dangereux (les produits mal utilisés par les personnes non autorisées, produits périmés), dangereux (les éléments contenant les métaux lourds : thermomètres et tensiomètres à mercure), les déchets pharmaceutiques cytotoxiques (ceux qui peuvent provenir de l'utilisation de la fabrication des produits pharmaceutiques avec un effet antinéoplasique), les déchets sanguins et les fluides corporels (les pansements et prélèvements, les seringues sans aiguilles, les équipements d'infusion sans pointes, les bandages) ;

3. Déchets biomédicaux infectieux et hautement infectieux :

a. Les déchets biomédicaux infectieux: les matériaux et équipements réformés ou déjà utilisés qui sont contaminés par du sang et ses dérivés, d'autres fluides corporels ou excréments des patients ou d'animaux infectés par des maladies dangereuses et contagieuses, les équipements de dialyse (les tubes et les filtres, les draps, linges, tabliers, gants jetables ou des combinaisons de laboratoire contaminés par du sang.

b. Les déchets biomédicaux hautement infectieux: Par exemple, les cultures d'expectoration des laboratoires, les caillots et matériels en verrerie contaminés générés dans les laboratoires d'analyse médicales et les cultures microbiologiques à haute concentration produites dans ces mêmes laboratoires

c. Les déchets biomédicaux radioactifs: Exemple, les déchets solides, liquides et gazeux contaminés par des radionucléides générés à partir d'analyse des tissus et fluides corporels in vitro, d'imagerie d'organe corporels in vivo et dépistage de tumeurs, de procédures d'investigation et thérapeutiques

d. Les autres déchets biomédicaux dangereux: Exemple les thermomètres, jauges de tension artérielle, solution de fixation et développement des clichés des services de radiologie

Ces matériaux et produits, mal manipulés, mal conservés et mal recyclés peuvent causer des dommages négatifs importants sur la santé aussi bien du personnel de santé, que du reste de la

population, notamment certaines personnes qui fréquentent parfois les décharges publiques.

Force est cependant de constater que plusieurs formations sanitaires de notre pays ne disposent pas de murs de clôture et sont fréquentées par des animaux en divagation, des enfants ou même des adultes qui y pratiquent des diverses activités (sportives, agricoles, etc.). Les aiguilles, les seringues, les cotons souillés de sang et autres débris sont éparpillés sur le sol et dans la cour, derrière les fenêtres des salles de soins. Les formations sanitaires dans leur grande majorité ne disposent pas de plan de gestion de ces déchets.

C'est dans ce cadre que le Gouvernement du Congo a conçu une politique qui a pour but de préserver l'état de santé de la population et l'environnement. Ces objectifs sont :

- améliorer et promouvoir les bonnes pratiques de la GDBM sur l'ensemble du territoire national.
- veiller à la sauvegarde de l'équilibre écologique du milieu.

Les stratégies à mettre en place seront orientées vers la résolution des facteurs limitant d'une bonne gestion des déchets biomédicaux. Le renforcement du cadre réglementaire, le renforcement de la GDBM, la mobilisation des ressources, la formation du personnel concerné par la GDBM, la mobilisation communautaire en faveur des bonnes pratiques de la GDBM, l'appui aux initiatives privées et aux ONG et le suivi et évaluation sont les approches appropriées pour une bonne gestion des déchets biomédicaux.

Le document de politique nationale en matière de gestion des déchets biomédicaux est disponible à la Direction de l'hygiène et de la promotion de la santé, située à sur l'avenue qui mène à la morgue municipale de Brazzaville, entre la caserne des sapeurs pompiers et l'amphithéâtre « le phénotype » et est disponible à la demande à l'adresse électronique suivante : min-sante.pdss@yahoo.fr et sur le site <http://www.cnls-congobrazza.org/downloads/>

Direction de l'Hygiène Publique et de la Promotion de la Santé

LITTÉRATURE

Le Prix Femina 2013 décerné à Léonora Miano

La nouvelle est tombée le 6 novembre. Après le Prix Goncourt décerné à Pierre Lemaitre pour « Au revoir là-haut » (Albin Michel) et le Prix Renaudot remis à Yann Moix pour « Naissance » (Grasset) lundi dernier, c'est au tour de l'écrivaine camerounaise Léonora Miano de recevoir, les honneurs en cette semaine de prix littéraires, avec le prestigieux Prix Femina pour « La Saison de l'ombre » (Grasset). Ce prix, créé en 1904, est attribué chaque année par un jury exclusivement féminin à une œuvre de langue française écrite en prose ou en poésie. Léonora Miano a devancé « Le Dernier seigneur de Marsad » de Charif Majdalani (Le Seuil), « Faillir être flingué » de Céline Minard (Rivages), « Le cas Eduard Einstein » de Laurent Seksik (Flammarion) et le fameux « Au revoir là-haut » de Pierre Lemaitre, et succède à Patrick Deville qui avait remporté le Prix Femina en 2012 pour « Peste et Choléra » (Le Seuil). C'est la suite d'un beau parcours pour « La Saison de l'ombre » puisqu'il vient d'obtenir le Grand Prix du roman métis. Septième roman d'une écrivaine au style dense, sombre et lumineux à la fois, « La Saison de l'ombre » traite de la perte, de l'arrachement. Dans un village de



Léonora Miano

l'Afrique précoloniale survient une catastrophe : un incendie ravage tout et douze hommes manquent à l'appel. Dix jeunes initiés et deux anciens. « Celles dont les fils ont disparu » sont mises en quarantaine. Ce qu'ils ne savent pas, c'est que la traite négrière a commencé... Léonora Miano, qui avait déjà évoqué les disparus de la traite dans « Les Aubes écarlates » décide cette fois-ci de donner le premier rôle aux principaux intéressés, de faire entendre leur voix. Le Femina du meilleur roman étranger va de son côté à l'Américain Richard Ford pour « Canada » (L'Olivier) et le Femina essai à Jean-Paul et Raphaël Enthoven pour leur « Dictionnaire amoureux de Proust » (Plon).

Pauline Pétesch

INTERVIEW

Tchicaya U Tam'si, le mauvais garçon de la littérature congolaise

À l'occasion de la sortie du premier volume des Œuvres complètes de Tchicaya U Tam'si aux éditions Gallimard « J'étais nu pour le premier baiser de ma mère », nous avons rencontré celui qui est à l'initiative de cette publication : Boniface Mongo-Mboussa, universitaire et critique littéraire. Il a répondu à nos questions.

Les Dépêches de Brazzaville : Quel est le point de départ de ce projet ?

Boniface Mongo-Mboussa : Ce projet de publication est né du constat que Tchicaya U Tam'si, considéré par beaucoup comme l'un des plus grands poètes africains, reste méconnu et peu lu, à la fois en Europe et sur le continent africain. Patrice Tchicaya m'avait fait part de son regret et sa tristesse de ne pas trouver les livres de son père en librairie. C'est ainsi que nous nous sommes lancés, sa fille et moi-même, dans l'aventure. Cela nous a pris plusieurs années, car c'est après une longue bataille juridique concernant les droits et l'aide de plusieurs mécènes que le recueil a finalement vu le jour.

LDB : Comment décrivez-vous Tchicaya U Tam'si ?

B.M.-M. : C'est un personnage très particulier. Il a été arraché très tôt à sa mère et a été élevé par la nouvelle épouse de son père à Pointe-

Noire. Il part ensuite en France à l'âge de 15 ans car son père, Jean-Félix Tchicaya, est élu député du Moyen Congo à l'Assemblée constituante. Il suit une scolarité chaotique et va décevoir les espoirs que son père plaçait en lui en sa qualité de fils aîné car il ne deviendra pas magistrat. Il boite, il bégaye, tout ceci fait qu'il s'est construit dans la solitude. Il exprimait ce mal être dans sa poésie et incarnait parfaitement la figure du poète maudit, sur les pas d'Arthur Rimbaud. Et il était vraiment maudit ! Il a par exemple été finaliste pour le Prix Nobel de littérature en 1986, et c'est finalement le Nigérian Wole Soyinka qui l'a obtenu...

LDB : Comment a-t-il marqué son temps et la poésie en général ?

B.M.-M. : Il a produit une œuvre capitale qui a inspiré toute une génération : s'il n'avait pas écrit, il n'y aurait pas de littérature congolaise ! Lui qui signait ses textes d'un pseudonyme afin de ne pas être confondu avec son père (Gérald-Félix Tchicaya devenu Tchicaya U Tam'si, « La petite feuille qui parle pour son pays », en 1957) a inspiré le pseudonyme de Sony Labou Tansi par exemple. Son œuvre est placée sous le signe de la rupture. Rupture avec la négritude : il a osé, en voyou, en mauvais garçon qu'il était, s'opposer très tôt aux pères fondateurs de la négritude, « Sale

tête de nègre, voici ma tête congolaise » (Feu de brousse). Il se situe en rupture car il met ses tripes sur la scène publique, ce n'est plus une blessure collective mais une blessure individuelle qui est exposée. Et quand il parle de lui, il parle aussi du Congo. C'est aussi une rupture dans l'écriture elle-même : le charme de sa poésie réside dans le mélange des registres, surprenante alternance entre le trivial et le sublime. Beaucoup se retrouvaient chez lui à l'époque, dans son insolence, son sarcasme. Senghor l'aimait beaucoup, il a écrit : « J'ai découvert un poète bantou » en préface de la première édition d'« Épitomé » en 1962. Et c'est un poète des deux Congo, il a rejoint Patrice Lumumba après l'avoir entendu à la radio et a écrit « Épitomé » et « Le Ventre » à sa mort.

LDB : Quelle est la suite pour cet ouvrage ?

B.M.-M. : Nous allons essayer d'en faire parler ! Et que cela devienne une affaire nationale au Congo. Aimée Gnali, proche de Tchicaya U Tam'si, va organiser le lancement de l'ouvrage à Pointe-Noire. Deux autres volumes sont en projet, l'un consacré aux romans de Tchicaya et l'autre à son théâtre et ses nouvelles afin de célébrer la mémoire de celui qui disait « mon apostolat, c'est magnifier le Congo ».

P.P.

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

Conception du logo de Brazzaville « Ville Créative » de l'UNESCO catégorie musique

Depuis le 18 octobre 2013, Brazzaville est devenue membre du Réseau des « Villes Créatives » de l'UNESCO, dans la catégorie « musique ». A cet effet, le Président du Conseil Départemental et Municipal, Député-Maire de la ville, informe le public d'un appel à candidature pour la conception du logo qui sera associé aux armoiries de la ville, conformément aux conditions et règlements du Réseau.

Le thème de création est : « Brazzaville, ville africaine de musique ».

Les créations soumises doivent être originales et créées spécialement pour le concours sur la base des critères et modèles ci-après :

- 1- Garder le caractère national et /ou africain.
- 2-Créer une image simple, sans surcharges et de taille réductible jusqu'à 2cm2.
- 3-Présenter l'œuvre dans un support numérique (DVD, CD, USB).

La création sélectionnée sera la propriété exclusive de la Mairie de Brazzaville et tous les droits de reproduction réservés.

Les œuvres seront réceptionnées à la Direction du Développement Culturel et du Tourisme sise au 1er étage de l'Hôtel de ville. Contact : Mr. Patrick OVU, tél. : 05 506 13 14, 06 620 60 15, 06 677 45 11 et courriel : patrickovu@yahoo.fr.

La date limite de la soumission des œuvres est fixée au lundi 11 novembre 2013 à 14h00, délai de rigueur.



CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE D'UNICONGO DE 2013

L'Union Patronale et Interprofessionnelle du Congo organisera son Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, le vendredi 15 novembre 2013 à 10 heures à l'Hôtel LE GILBERT'S à Pointe-Noire.

Tous les membres de l'Union sont invités à y participer. En cas d'empêchement, ils sont priés de donner leur pouvoir à tout autre membre de l'Union.

Brazzaville, le 4 novembre 2013

Le Secrétaire Général

Jean-Jacques SAMBA

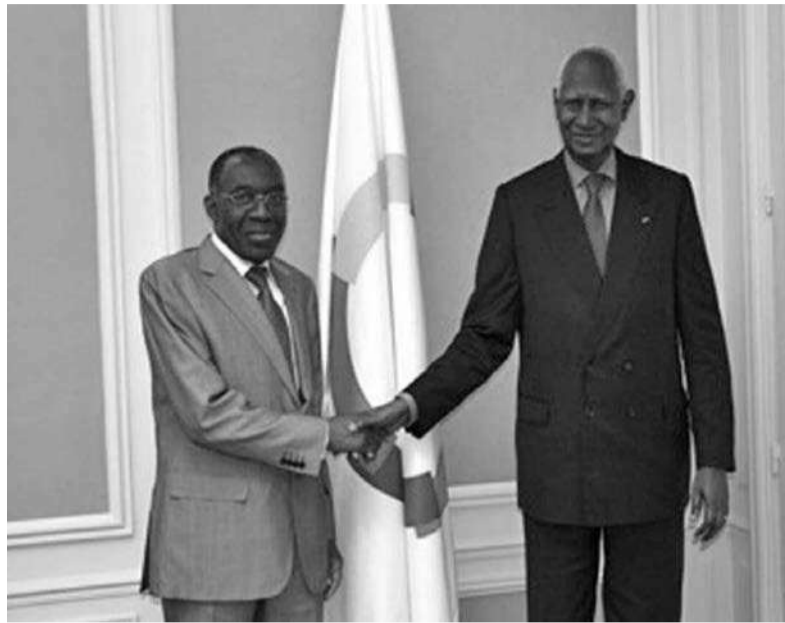
FRANCOPHONIE

Abdou Diouf satisfait de l'évolution de la situation dans l'est de la RDC

Le secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) s'est réjoui du succès de la diplomatie congolaise et des nombreuses actions menées par le pays dans le cadre de sa présidence des instances de la structure.

Après son arrivée à Paris en France, le 5 novembre, le chef de la diplomatie congolaise Raymond Tshibanda N'Tungamulongo s'est entretenu avec le secrétaire général de la Francophonie, Abdou Diouf, sur plusieurs questions d'actualité et, particulièrement, sur l'évolution de la situation sécuritaire dans l'est du Congo. Les deux personnalités ont également passé en revue la situation relative à la paix et la sécurité dans les pays de l'espace francophone.

Le secrétaire général de l'OIF a félicité son hôte pour le succès de la diplomatie congolaise, les nombreuses actions menées par la RDC dans le cadre de sa présidence des instances de la Francophonie et pour l'organisation réussie d'une réunion de concertation ministérielle francophone (CMF) de haut niveau. Ces assises ont réuni les ministres des Affaires étrangères et chargés de la Francophonie à New York en septembre dernier sur le thème : « Les crises et les efforts de consolidation de la paix et de la sécurité dans les pays de l'espace francophone ». Les efforts du



Raymond Tshibanda et Abdou Diouf à Paris

gouvernement congolais, de la communauté pour le développement de l'Afrique australe, de la Conférence internationale pour la région des Grands lacs et des Nations unies dans la quête de la restauration de la paix en RDC ont également été salués.

La rencontre entre le chef de la diplomatie congolaise et le secrétaire général de l'OIF est intervenue 48 heures avant le démarrage dans la capitale française, de la 29^e session de la CMF qui sera présidé par Raymond Tshibanda. Les ministres en charge de la

Francophonie des soixante-dix-sept États et gouvernements membres y sont attendus le 7 et 8 novembre. Après l'ouverture des travaux, ils procéderont à l'examen de différents points à l'ordre du jour, notamment les situations de crise et de transition dans l'espace francophone et les préparatifs du XV^e sommet de la Francophonie prévu au Sénégal en 2014. Lors de la clôture de la 29^e session, la présidence de la CMF sera transmise au ministre sénégalais des Affaires étrangères.

Jeannot Kayuba

APRÈS L'ABDICATION DU M23

Les FDLR, l'ADF-NALU et la LRA dans le collimateur

Toutes les autres forces négatives, qui n'auront pas fait droit à l'ultimatum que le président Joseph Kabila leur a lancé il y a quelques jours, seront bientôt traquées conformément à la résolution 2098 du Conseil de sécurité.

La rébellion du M23 à l'est de la RDC n'existe plus de nom. Ce mouvement armé a été défait mardi dans ses derniers retranchements dans les collines de Runyonyi et Chanzu après le démantèlement de sa base militaire installée à Rumangabo en territoire de Rusthuru. L'assaut mené par les Fardc sur ces dernières positions rebelles a été tel que le gros des éléments du M23 ont dû décamper pour se réfugier au Rwanda et en Ouganda, apprend-on des sources militaires. Ils sont près de deux cents combattants du M23 dispersés dans ces deux pays voisins. Quelques-uns de ces hommes des troupes se seraient éparpillés dans le parc national des Virunga.

En tout état de cause, l'aventure militaire perpétrée par le M23 dans l'est du pays avec l'appui du Rwanda vient de connaître son épilogue. D'après le porte-parole des Fardc/Nord-Kivu, le colonel Olivier Hamuli, plusieurs officiers supérieurs du M23 ont été tués lors des derniers combats. Il fait également état de plusieurs capturés parmi les rebelles dont la plupart ont consenti à regagner les rangs dans le cadre du processus de désarmement, démobilisation et réinsertion dans l'armée nationale. Actuellement, à en

croire la même source, les Fardc s'attellent à consolider leurs positions conquises tout récemment sur fond de « reconditionnement » des troupes fatiguées après l'intense campagne militaire menée contre le M23. Toutefois, comme le laisse entendre la société civile du Nord-Kivu, l'armée nationale ne devrait pas trop s'enthousiasmer et baisser la garde. Bien au contraire, elle devrait redoubler de vigilance pour faire face à toute velléité de reconstitution du M23 avec le concours du Rwanda.

Pour le gouvernement, le M23 déjà affaibli militairement ne constitue plus un épouvantail. Une action militaire vigoureuse serait déjà en train d'être concoctée contre les autres forces négatives qui pullulent dans la région. C'est dire que les canons des Fardc sont désormais pointés vers les autres groupes armés nationaux et étrangers qui empestent la vie au Nord et au Sud-Kivu. « Il n'y a plus de place dans notre pays, pour quelque groupe armé irrégulier que ce soit, qu'il s'agisse des FDLR rwandais, des ADF-NALU et de la LRA ougandaises, des FNL burundais, ainsi que de tous les groupuscules Mai-Mai congolais », avait déclaré Lambert Mende au cours de son dernier point de presse. Toutes les autres forces négatives, qui n'auront pas fait droit à l'ultimatum que leur a lancé le président Joseph Kabila il y a quelques jours, seront donc traquées par les Fardc appuyées

par la Brigade spéciale d'intervention de la Monusco conformément à la résolution 2098 du Conseil de sécurité.

Poursuivre les efforts de normalisation

La menace est à prendre au sérieux. Pour le porte-parole du gouvernement, cette action militaire imminente entre en droite ligne des recommandations issues du dernier sommet conjoint de la Sadc et de la Cigré tenu récemment à Pretoria. Les chefs d'États et de gouvernements des deux organisations régionales réunis dans la capitale sud africaine avaient, en effet, exhorté les États membres à « œuvrer pour le rapatriement des forces négatives dans leurs pays d'origine dans le cadre de la lettre et de l'esprit de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba ». Tout porte à croire que les FDLR, l'ADF-NALU, la LRA et les FNL présents sur le territoire congolais n'ont qu'à plier bagages pour ne pas subir le même sort que le M23. S'agissant particulièrement des FDLR, « leur nombre a été réduit à ce jour de plus de 80% grâce aux campagnes organisées par les Fardc seules », a précisé Lambert Mende. Et le porte-parole d'ajouter que la victoire militaire des Fardc sur le M23 « n'a pas pour conséquence de mettre un terme aux efforts de normalisation de notre pays qui doivent, au contraire, se poursuivre ».

Alain Diasso

CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE AFRICAINE

Les dirigeants s'engagent à œuvrer pour le bien-être du continent

Pendant trois jours, près de cinq cents décideurs ont échangé profondément sur l'avenir de l'économie africaine et ont pris la décision de soutenir sa compétitivité.

Commencée le 28 octobre, la huitième conférence économique africaine s'est achevée, le 30 octobre, à Johannesburg par l'exhortation des décideurs et dirigeants africains à faire de l'Afrique un pôle d'excellence en matière d'affaires et de développement, rapporte l'Organisation de la presse africaine. Pendant ces trois jours, les participants à ces assises ont engagé des discussions sur des questions portant sur la facilitation d'échanges, la libre circulation des personnes, des biens et des services, la volonté politique et le leadership des gouvernements en matière d'harmonisation des politiques macro-économiques et le rôle du secteur privé dans l'intégration régionale du continent.

Soulignant l'importance de cet espace d'échanges pour renforcer les capacités d'analyse du continent, le directeur de la Division de la politique macro-économique de la CEA, Emmanuel Nnadozie, a rappelé les débuts modestes de cette conférence qui est devenue, selon lui, un important lieu d'échanges de connaissances. « La force réside dans le renforcement des capacités pour l'analyse économique. Nous aspirons à aider les jeunes à construire cette analyse », a-t-il déclaré.

D'après le vice-président de la BAD, Mthuli Ncube, les connaissances et les capacités des uns et des autres, des institutions fortes et la gestion des compétences et du talent devraient être au cœur de l'agenda de l'intégration régionale en Afrique. À cette occasion, il a appelé les dirigeants politiques à redoubler d'efforts pour que l'Afrique devienne un pôle de croissance intégré.

« Un mécanisme de solidarité doit être créé en Afrique. Les pays doivent pouvoir partager leurs ressources ainsi que leurs connaissances et d'autres aspects favorables à la croissance », a déclaré l'économiste en chef du Bureau régional du Pnud pour l'Afrique, Pedro Conceição, qui a également mis l'accent sur l'impact de l'intégration régionale sur le développement humain.

Pour rappel, au regard des années précédentes, la huitième conférence économique africaine a été organisée conjointement par la Banque africaine de développement (BAD), la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) et le Programme des Nations unies pour le développement.

Gypsie Oïssa Tambwe

ÉCHANGES COMMERCIAUX MONDIAUX

Les cadres de la DGDA en formation sur le système harmonisé

Ouvert par le directeur général de la régie financière, cette formation qui bénéficie de l'appui de l'Organisation mondiale des douanes (OMD) s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités du personnel aux techniques modernes de gestion dans le domaine des douanes et accises.

Depuis le 4 novembre, les agents et cadres de la Direction générale des douanes et accises (DGDA) renforcent leurs capacités sur le système harmonisé de désignation et de codification des marchandises. L'objectif est non seulement de permettre au personnel de cette régie financière de maîtriser cet instrument par excellence des échanges commerciaux mais aussi de connaître la convention sur le système harmonisé et de mieux maîtriser ses règles interprétatives.

En outre, les participants vont, d'une part, examiner les principes régissant la gestion du tarif ainsi que les moyens éventuels d'améliorer les travaux de classement et, d'autre part, acquérir des connaissances sûres leur permettant de classer en toute fiabilité les marchandises faisant l'objet du commerce international et enfin examiner les requêtes des opérateurs économiques pour mieux se prononcer sur les renseignements contraignants portant sur le classement des marchandises. Dans son allocution, le directeur général des douanes et accises, Deo Rugwiza Magera, a indiqué que le système harmonisé est devenu actuellement un véritable langage commun du commerce international, lequel est utilisé aussi bien par le secteur public que par le secteur privé comme moyen unique de désignation et de codification des marchandises. « Il est aussi utilisé non seulement comme base des tarifs douaniers pour une bonne perception des droits de douane mais également pour plusieurs autres fins, notamment l'établissement des statistiques des échanges internationaux, la détermination de la politique commerciale, l'élaboration de la fiscalité interne, la production des tarifs nationaux et l'application des règles d'origine » a-t-il ajouté, tout en précisant que dans son rôle polyvalent, le système harmonisé contribue également à l'harmonisation des régimes douaniers et des procédures commerciales et douanières.

Se réjouissant du fait que plus de 35% des ressources courantes du trésor public proviennent de la DGDA, Deo Rugwiza a invité les séminaristes à faire montre d'assiduité et d'application pour tirer le maximum d'enseignements possible au regard de l'importance de la matière.

Pour rappel, l'OMD procède tous les cinq ans aux amendements de la nomenclature en tenant compte de l'évolution environnementale, des progrès technologiques, de l'évolution des structures du commerce international, des préoccupations d'ordre social et des besoins des utilisateurs. La RDC est sur la liste des pays membres qui appliquent la quatrième version de ce système mis en œuvre en janvier 2012.

G.O.T.

PARTENARIAT

Kinshasa abrite la première édition du salon international du commerce et de l'industrie

L'activité organisée par les entreprises nigériane, « Atlantic exhibition », et turque, « Méridien », à travers le projet Ingetrex/RDC, en partenariat avec la Foire internationale de Kinshasa (Fikin), se tient du 6 au 9 novembre.

La première édition du salon international du commerce et de l'industrie s'est ouverte le 6 novembre, dans les installations de la foire internationale de Kinshasa (Fikin). Les activités ont été lancées par le ministre congolais en charge de l'Économie et commerce, Jean-Paul Nemyato, qui en a également coupé le ruban.

Quatre pavillons de cette institution foraine congolaise ont été retenus pour des expositions qui concernent les domaines de l'équipement immobilier, la cosmétique, l'agro-alimentaire, la construction, l'agriculture, les produits d'entretien, la mécanique, l'industrie automobile, etc. Pour le premier jour déjà, cette activité a offerte une visibilité considérable aux entre-



Coupe du ruban symbolique par le ministre Nemyato

prises turques et congolaises qui y ont exposé leurs produits.

Une plate-forme unique Ce salon, ont souligné les intervenants lors de la cérémonie du lancement des activités, offre une plate-forme unique aux exposants turcs, de la RDC et des autres pays participants pour la

mise en valeur de leurs produits et services respectifs.

Le ministre congolais de l'Économie et commerce a salué cette opportunité, qui offre, à l'en croire, une occasion propice aux contacts entre les opérateurs économiques des différents pays présents ainsi qu'entre fournis-

seurs, distributeurs et acheteurs. Pour l'ambassadeur de la Turquie en RDC, Bekir Uysal, ce salon devra permettre le renforcement des relations économiques et commerciales entre son pays et la RDC. Alors que l'objectif ultime de cette stratégie est d'augmenter la capacité de cette coopération, en ciblant les secteurs qui puissent être utiles et bénéfiques pour les deux partenaires.

Pour le diplomate turc, la position de la RDC dans la sous-région constitue également une opportunité pour les investisseurs et entrepreneurs turcs en vue d'atteindre les autres pays d'Afrique centrale. « Cette exposition est organisée en vue de créer une prise de conscience par une liaison entre les hommes d'affaires turcs et congolais », a souligné l'ambassadeur turc.

Alors que pour les organisateurs de l'Ingetrex/RDC, ce choix est justifié par le repérage d'opportunités que présente le pays notamment par son ouverture aux capitaux étran-

gers, des impulsions et le développement des activités dans les différents secteurs.

Une initiative intéressante pour la RDC

Pendant les quatre jours, Kinshasa sera assurément la capitale économique de l'Afrique centrale. Mais, pour la population congolaise, particulièrement les hommes d'affaires et les chefs d'entreprises, cette activité est d'un grand intérêt parce qu'elle leur permettra de créer des liens commerciaux bénéfiques pour leurs affaires ou leurs entreprises. "Des contacts que nous allons prendre ici nous permettront de pénétrer le marché turc et de faire des affaires avec les entreprises et hommes d'affaires de ce pays", a souligné un chef d'entreprise congolais présent au lancement des activités du salon.

Déjà, l'engouement manifesté au lancement des activités a marqué les exposants dont chacun a fourni des explications pour la découverte de ses services.

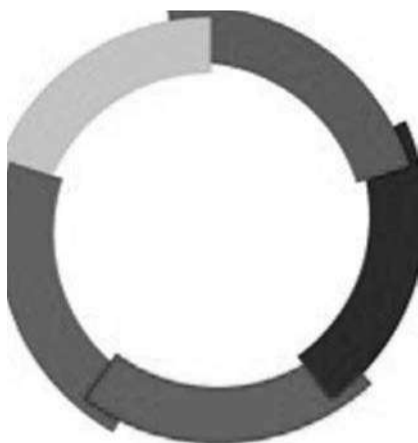
Lucien Dianzenza

OIF

La RDC va transmettre la présidence de la CMF au Sénégal

La cérémonie va se dérouler à l'occasion de la 29^e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF) du 7 au 8 novembre à Paris.

Les ministres des soixante-dix-sept États et gouvernements de la Francophonie, indique l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), se réuniront à Paris, sous la présidence de Raymond Tshibanda N'Tunga Mulongo, ministre des Affaires étrangères, de la coopération internationale et de la Francophonie de la RDC. À cet effet, apprend-on, après l'ouverture des travaux, les ministres procéderont à l'examen de différents points à l'ordre du jour, notamment les situations de crise et de transition dans l'espace francophone, et se pencheront sur les préparatifs du XV^e sommet de la Francophonie prévu au Sénégal en 2014. À la clôture de cette session, le 8 novembre, la présidence de la Conférence ministérielle sera transmise à Mankeur



Le Logo de l'OIF

Ndiaye, ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur de la République du Sénégal.

La RDC avait succédé à la Suisse à la présidence du CMF à l'issue de la 27^e session de cette instance de l'OIF tenue à Paris les 1^{er} et 2 décembre 2011. La Suisse, hôte du 13^e sommet de la Francophonie, avait transmis la présidence de la CMF à la RDC qui devait abriter le 14^e sommet de la

Francophonie du 12 au 14 octobre 2012 sur le thème « Francophonie, enjeux environnementaux et économiques face à la gouvernance mondiale ».

La Conférence ministérielle de la Francophonie fait partie des trois instances consacrées par la Charte de la Francophonie avec le sommet et le Conseil permanent de la Francophonie. La CMF se réunit chaque année afin d'assurer la continuité politique du sommet. Les États et gouvernements membres ou observateurs du sommet y sont représentés par leur ministre des Affaires étrangères ou le ministre chargé de la Francophonie. La CMF a pour mission de veiller à l'exécution des décisions arrêtées lors d'un sommet et de préparer le sommet suivant. Elle se prononce sur les grands axes de l'action multilatérale francophone.

Patrick Kianimi

SANTÉ

La RDC appelée à lutter contre la tuberculose

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) lance cet appel à la communauté congolaise. Celle-ci a le devoir d'aider toutes les personnes qui toussent depuis plus de quinze jours à se présenter à la consultation dans un centre de santé le plus proche de son domicile pour une bonne prise en charge médicale, surtout que le traitement est gratuit.

La recommandation de l'OMS faite à la RDC s'inscrit dans le cadre de l'objectif d'atteindre zéro décès dû à la tuberculose d'ici 2015 et dans cette mission, la RDC est appelée à s'approprier la lutte car les données publiées en 2012 par l'OMS indique que la RDC paye le lourd tribut de cette maladie qui classe le

pays à la dixième position au classement de vingt-deux pays qui portent quatre-vingt pour cent de la charge de la tuberculose au monde.

Pour cette année en cours, l'OMS fait savoir, dans un rapport qu'il vient de publier, que vingt deux millions de vies sont sauvées grâce au traitement de la tuberculose. Ce qui a permis de ramener le nombre de malades à huit millions six cent mille en 2012. À cause de ces avancées, il y a lieu de souligner qu'il faut accélérer les progrès car « près de trois millions de personnes, soit l'équivalent d'un malade sur trois, ne sont actuellement pas couvertes par les systèmes de santé », révèle l'OMS.

Pour le directeur du Programme mondial de lutte antituberculeuse à l'OMS, Mario Raviglione, les soins antituberculeux de qualité dispensés à des millions de personnes dans le monde ont permis de faire considérablement diminuer le nombre de décès dus à la maladie. cependant, ajoute-t-il, l'OMS estime que septante cinq pour cent des trois millions de cas qui échappent ainsi aux activités de lutte sont concentrés dans douze pays et que, pour la seule année 2012, 450.000 personnes ont été atteintes de tuberculose multi-résistante.

Aline Nzuzi

DROITS DE L'HOMME

Le ministre des Finances appelé à mettre fin aux entraves à la liberté syndicale

L'Asadho a demandé à Patrice Kitebi de cesser toute menace contre les syndicalistes et agents du ministère des Finances en grève et de renoncer aux actes tendant à diviser les membres de la délégation syndicale.

Dans un communiqué publié le 6 novembre, l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) a dénoncé des actes d'atteinte à la liberté syndicale accompagnés de menace commis par le ministre délégué aux Finances, Patrice Kitebi, contre les membres de l'intersyndicale de l'administration des finances. Les actes décriés par cette ONG feraient suite au mouvement de grève déclenché par les agents du ministère des Finances. Citant des informations qui lui sont parvenues, l'ONG a noté qu'après la mise en demeure relatif au préavis de grève de soixante douze heures du 18 octobre, les agents du ministère précité avaient, au cours de l'assemblée générale tenue à Kinshasa le 22 octobre, déclenché la grève en bloquant les entrées de leurs bureaux avec les cadenas.

Aussi, a noté l'association, en date du 25 octobre, le secrétaire général par intérim du même ministère avait-il téléphoné aux trente-trois permanents, délégués et suppléants syndicaux pour une rencontre avec le cabinet du ministre délégué aux Finances. Alors que les trente-trois permanents syndicaux avaient exigé conformément à la décision de leur assemblée générale une invitation écrite avant toute rencontre. L'Asadho a trouvé curieux que, contre toute attente, « quatorze d'entre ces syndicalistes, en contre partie d'une somme d'argent reçue du ministre en présence du vice-ministre, secrétaire général par intérim, chef de division des services généraux et de la conseillère administrative, ont scié les cadenas placés par les grévistes et ont mis fin à la grève sans l'accord des travailleurs ».

À en croire l'Asadho, alors que les syndicalistes ont désavoué leurs collègues « corrompus », l'un d'eux les menacerait au téléphone et ferait le tour des bureaux avec le ministre pour les arrêter.

Cette ONG, qui s'inquiète pour la sécurité de dix-neuf syndicalistes visés par cette menace et rappelle que la liberté syndicale est garantie par les dispositions de la Constitution et des textes internationaux. Devant ces réalités, l'Asadho a appelé le ministre à cesser avec toute menace contre les syndicalistes et agents du ministère des Finances en grève et de renoncer aux actes tendant à diviser les membres de la délégation syndicale en grève. L'ONG l'a également exhorté à ouvrir des négociations avec la délégation syndicale dans toute la transparence et conformément aux exigences de l'Organisation internationale du travail et de la législation sociale congolaise. La délégation syndicale a été encouragée en vue de ne pas céder ni à l'intimidation ni à la corruption dans l'exercice de leurs activités syndicales.

L.D.

RÉVISION DU CODE MINIER

L'atelier tripartite arrêté du 19 au 21 novembre

Toutes les parties prenantes, en l'occurrence le gouvernement, la société civile et les opérateurs miniers devront y participer pour concilier leurs divergences, conformément aux meilleures pratiques internationales, avant le dépôt du projet au Parlement l'année prochaine.

Les nouvelles consultations sur la révision du Code minier ont bien démarré le 31 octobre à l'hôtel Léon. Celles-ci rentrent dans le cadre de la première composante de Promines, et le but recherché est justement de lever les obstacles fondamentaux à l'accès aux ressources et à la création d'un environnement propice au développement du secteur minier en RDC. Promines a recruté un consultant international à cet effet. Pour rappel, Promines a reçu la mission d'assister le gouvernement dans l'ajustement du cadre juridique régissant le secteur minier. Les efforts ainsi fournis sont orientés dans le sens d'améliorer la gestion et de favoriser une meilleure régulation des activités minières. Le programme prévoit une journée de concertation avec la commission parlementaire du Sénat et de l'Assemblée nationale. L'on a annoncé aussi une séance de travail avec la commission gouver-

nementale en charge de la retouche du Code minier de 2002.

La première étape vise l'élaboration d'un état des lieux du cadre réglementaire régissant le secteur minier, afin d'arriver à épinglez les dysfonctionnements. Aussi les participants ont-ils relevé, par exemple, l'inadéquation entre le Code minier et certaines dispositions de la Constitution de 2006, le manque d'harmonisation avec d'autres textes légaux, notamment la Loi financière, la Loi agricole, le Code des Hydrocarbures, le Code forestier, etc. Il y a aussi l'absence d'adéquation entre le Code minier et les Lois minières d'autres pays de la sous-région (Sadc et Cirgl), l'insuffisance de la mise en œuvre de la procédure d'appel d'offres due à l'absence d'études géologiques du sous-sol congolais, le retrait des ressources financières propres allouées aux services entrant dans l'administration du Code, etc. Sur le plan social et environnemental, l'on a noté "le manque d'une réelle et effective responsabilité sociale des entreprises". D'autres maux rongent le secteur, notamment le manque de contrôle sur les transactions financières internationales liées aux ressources minières congolaises, l'inexis-

tence de certaines lois particulières prévues par le Code minier mais aussi certaines dispositions devant faire l'objet de révision.

Selon les informations en notre possession, la fin de la première journée a permis à la société civile de faire connaître au consultant international ses suggestions et propositions dans le cadre de la révision du Code minier. En effet, le consultant international a reçu la mission de faire des observations détaillées sur la pertinence de toutes les observations des parties prenantes. Il devra tenir compte de la pertinence de toutes les observations relevées par le cabinet juridique local sur les interventions écrites et verbales de toutes les parties prenantes en matière de retouche du Code minier. Enfin, le consultant international doit songer à organiser des ateliers pour concilier les points de vue, relever les points de convergence et de divergence, proposer à l'issue de la conciliation des amendements au Code minier, et les projets de texte légaux particuliers et réglementaires. Enfin, il devra proposer des amendements juridiques permettant d'accroître les retombées socio-économiques.

Laurent Essolomwa

MUSIQUE

Gasandji en concert à Pointe Noire le mois prochain

Native de la RDC, la chanteuse jouera sur le podium de la 3^e édition de Basango Jazz Festival, le tout premier du continent à l'accueillir le 5 décembre.

La seconde ville du Congo-Brazzaville vole assurément la vedette à Kinshasa avec cette exclusivité qu'elle s'offre à la faveur de cet événement musical international qui s'y tiendra du 5 au 7 décembre prochain. Ce show initial africain est plein de signification pour Gasandji. Lors d'un entretien accordé tout récemment à la revue en ligne www.africultures.com, elle l'a exprimé de la sorte : « J'ai envie d'aller à la rencontre des jeunes congolais, leur demander quels sont leurs rêves, quels sont leur exemple de réussite, j'ai envie de leur dire que c'est possible ». Et Gasandji d'ajouter : « J'ai plus de chances de toucher les jeunes, car la mentalité est différente de génération en génération. C'est les enfants de demain à qui je m'adresse ». Elle est d'ores et déjà persuadée de l'audience que lui accordera la jeunesse d'en face.

Gasandji est actuellement en tournée en France avec son premier opus, un album éponyme dans les bacs depuis le 25 avril dernier. Le 9 novembre, elle est annoncée au Canal 93 à Bobigny. Elle se produira ensuite sur la scène de Les Cuizines à Chelles, le 22 novembre. Et cinq jours plus tard, soit le 27 novembre, ce sera au tour de Paris d'abriter son concert prévu chez Les Trois Baudets. Ce show précèdera sa prestation du Tambour Battant le 29 novembre à Genève, en Suisse.

Gasandji que Pointe Noire s'apprête à découvrir est une œuvre atypique dans laquelle la chanteuse navigue entre jazz, soul et airs de rumba congolaise. L'album compte onze titres. L'on retrouve parmi eux des morceaux en français, en anglais et en lingala, une des quatre langues nationales de la RDC qui rappelle son attachement à son pays d'origine qu'elle a quitté à l'adolescence.



Gasandji

Nioni Masela

MONDIAL VOLLEY-BALL

Le Cameroun et la RDC qualifiés au dernier tour prévu en Algérie

Les sélections dames de la RDC et du Cameroun vont représenter la Zone IV (Afrique centrale) au troisième tour des éliminatoires de la Coupe du monde de volley-ball de moins de 17 ans qui se déroulera en Italie en 2014.

Les deux pays de la zone Centre du sport en Afrique ont obtenu leur qualification pour cette troisième étape des qualifications prévues en janvier 2014 en Algérie au terme du deuxième tour des éliminatoires organisées à



Volley-ball dames au stadium des martyrs à Kinshasa

Kinshasa. Trois pays ont pris part à cette compétition au stadium des Martyrs de la capitale de la RDC, le Cameroun, le Congo Brazzaville et le pays hôte. En première journée, les Léopards U17 dames de la RDC ont dominé les Diables rouges du Congo Brazzaville par trois sets à zéro (25-23, 25-21 et 25-19).

Les Lionnes indomptables du Cameroun ont aussi dicté leur loi sur les Congolaises de Brazzaville, avant de dominer également les Léopards dames par la même marque de trois sets à zéro. Et malgré la double victoire de ses joueuses, le coach camerounais Nane Eone a indiqué que les conditions techniques n'ont pas perturbé le développement d'un bon jeu de son équipe. L'on rappelle que Kinshasa ne dispose pas d'une salle des sports couverte. Et une des rencontres des éliminatoires a été reportée à cause d'une averse qui s'est abattue à Kinshasa.

la plainte du coach camerounais apparaît comme une interpellation aux autorités du pays afin de doter Kinshasa d'une salle des sports, comme dans les grandes villes du continent. C'est donc dans la douleur que la jeune équipe de la RDC a obtenu son sauf-conduit pour la phase ultime des éliminatoires en Algérie dont les trois premiers représenteront l'Afrique au tournoi mondial en terre transalpine. Le coach congolais Vicky Mawa Miyale de la RDC a, pour sa part, fait état des conditions difficiles de préparation de sa sélection; et il a saisi l'occasion que la presse lui a offerte pour solliciter auprès de la Fédération de volley-ball du Congo (Fevoco) et le ministre des Sports une assistance financière conséquente afin de mieux préparer le troisième tour des qualifications. Les instances dirigeantes des sports sont donc révenues.

Martin Enyimo

COOPÉRATION

La majorité des Congolais peu informée des actions des pays et organisations partenaires

Une étude menée par l'Agence Target dans sept villes de la RDC a révélé un pourcentage très élevé de « sans opinions » parmi les personnes interrogées.

L'échantillon a représenté un total de 3528 personnes, réparties sur sept villes congolaises. Selon Serge Mumbu, le directeur général de Target, cette étude quantitative de plus de soixante dix pages a eu pour objectif d'évaluer la perception des actions des pays et organisations partenaires dans plusieurs secteurs, notamment l'aide alimentaire, l'économie, la santé, la justice, le genre, la gouvernance et la lutte contre la corruption. Il s'est dégagé plusieurs constats.

En effet, le manque d'information et, éventuellement, l'absence de pertinence des actions, au regard de leurs attentes, ont concouru ensemble à augmenter sensiblement le pourcentage des « sans opinions ». D'ailleurs les statistiques détaillées fournies à la presse lors des échanges ont confirmé un grand déficit de communication des actions. La majorité des Congolais est informée à une perception des actions des pays et organisations occidentaux, au détriment des locaux. Toutefois, la Chine est citée en première position sur le volet économique, soit 22% des personnes interrogées, loin devant les États-Unis d'Amérique (13%) et la France (5%).

« La perception sur les Chinois était globale, dans les sept villes du pays ». Cela explique, par exemple, la perception qu'ont les Congolais du Japon qui a construit le pont Maréchal. Cette perception ne reflète pas la réalité de la coopération entre la RDC et ses partenaires au développement. Et l'on voit se dégager des tendances sur les rares personnes informées. Les pays les plus cités sont la France en matière de démocratie, la Belgique pour l'éducation, la Suisse pour la santé, et les États-Unis d'Amérique pour l'aide alimentaire, la justice, la gouvernance et le genre.

En matière économique, l'on a enregistré respectivement 78% de « sans opinions » sur la question des organisations partenaires, et 45% pour celle des pays partenaires. En matière de gouvernance, l'on a compté jusqu'à 90% de « sans opinions » sur la perception des organisations partenaires, et 66% pour celle des pays partenaires. Même sur les questions très médiatisées liées au genre, avec les violences sexuelles récurrentes dans les parties du pays en proie aux guerres fratricides, à l'aide alimentaire et à la justice, une majorité des Congolais n'est pas informée des actions en cours. Serge Mumbu a fait remarquer aussi que les plus grandes villes du pays, comme Kinshasa et Lubumbashi, ont révélé aussi une grande carence d'informations, avec des taux élevés des « sans opinions ».

Pour les villes de Goma, Bukavu et Mbuji-Mayi, un paramètre a eu une incidence néfaste : la faible exposition aux médias. De ce qui précède, le patron de Target a invité les pays et organisations partenaires à revoir leur stratégie de communication, au besoin en les adaptant aux vraies attentes de leurs cibles. Il faut opérer des choix plus stratégiques sur les médias à cibler ainsi que de la langue, la visibilité et pertinence des actions, ainsi que le développement d'une coopération « de proximité » à partir des provinces. Les Congolais ont démontré une faible perception de la coopération régionale avec les pays voisins.

L.E.

JOYEUX ANNIVERSAIRE



7 novembre 1963 – 7 novembre 2013
Mme Sylvie Jeannine Mombongo se dit très heureuse de fêter son 50^e anniversaire, ce jeudi 7 novembre 2013 avec ses parents, amis et connaissances. À cette occasion, une messe d'action de grâce sera dite à 6h15mn en la basilique Saint-Anne du Congo.

Bon anniversaire MA SYSY

Tél. : 05 525 90 58

NÉCROLOGIE

Les enfants Desouza, monsieur et madame Mampouya Celestin ont la profonde douleur d'informer amis, connaissances, collègues de l'OMS et parents, le décès de Gabriel Desouza retraité de l'OMS survenu le 5 novembre 2013 à 08h à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°31 de la rue Manguengué Talangaï après l'Avenue de l'intendance.

La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement



PROGRAMME RELATIF AUX OBSÈQUES

Les obsèques d'Alain Germain Lebolo décédé le 29 octobre 2013 à Brazzaville.

Date : vendredi, 8 novembre 2013

9h00 : Levée de corps à la morgue Municipale de Brazzaville

11h00 : recueillement suivi de l'absoute au domicile du disparu sis 94 Avenue de France Poto-poto

13h00 : départ pour le cimetière privé Bouka

15h : Fin de la cérémonie



La famille Ngabou, Victorine Batantou, Elisabeth Missakila Ngabou, Antoinette Ngabou ; les enfants et petits fils Jacques Balembozaki, Amédée Mbizi, Marie Destinée Bileko, Divina Bileko, Vanessa Mousavou, Destin Moussavou annoncent aux amis et connaissances que les obsèques de Lydie Blanche Balembozaki (BLB) ont eu lieu le 7 novembre 2013 à Brazzaville.

Chronogramme des séminaires de formation M.SYS

LOGISTIQUE	15/11/2013	1 SEMAINE	25 000F
TRANSIT	29/11/2013	2 SEMAINES	35 000F
EXCEL Avancé	18/11/2013	1 MOIS	25 000F
Conception d'une base de données et Microsoft ACCESS	23/11/2013	2 SEMAINES	35 000F
Montage des sons et des vidéos	26/11/2013	2 SEMAINES	30 000F
Conception des sites web, (HTML, PHP, MySQL)	28/11/2013	1 MOIS	35 000 F
Administration d'un réseau	28/11/2013	1 MOIS	30 000F
Maintenance des ordinateurs	29/11/2013	1 MOIS	35 000F
Initiation et perfectionnement en informatique	19/11/2013	2 MOIS	25 000F

Lieu : immeuble en face du hall des légumes agricongo marché total à l'étage (derrière la fac de droit).
Tél : 05 556 90 64 / 06 937 60 54 / Tél : 05 556 90 64 / 06 937 60 54

MUSIQUE

« La Nuit du Congo à ... » aura lieu aux États-Unis

Dans le cadre des préparatifs des huitième et neuvième éditions, le promoteur-manager du groupe Pella Yombo (GPY), Beethoven Germain Henri Yombo, a séjourné à Washington DC et à New York afin de prendre langue avec les diplomates congolais en poste dans ces deux métropoles.

Beethoven Germain Henri Yombo a rencontré tour à tour Serge Mombouli, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Congo aux États-Unis d'Amérique, et Raymond Serge Balé, ambassadeur-représentant permanent de la mission permanente de la République du Congo auprès des Nations unies. Beethoven Germain Henri Yombo a brossé l'histoire de « La Nuit du Congo à... » avant de s'attarder sur le triptyque qui la caractérise à savoir : le prolongement de la diplomatie entre les États ; la promotion de l'identité culturelle congolaise à l'étranger ; la visibilité et le rayonnement du Congo dans le monde.

Serge Mombouli s'est félicité de la tenue de la huitième édition de cette manifestation. « C'est une bonne chose, car la tenue de cet événement va très sérieusement contribuer au rayonnement de notre pays. Nous saluons cette initiative à laquelle nous apporterons notre soutien », a-t-il déclaré, avant de souhaiter d'avance la bienvenue à Washington DC aux artistes congolais qui feront partie de la délégation culturelle.

Les deux parties sont convenues de discuter de la feuille de route au mois de mai 2014. GPY annonce les couleurs de la Semaine du Congo à Washington DC

À l'occasion de la huitième édition de « La Nuit du Congo à... » à Washington DC sera organisée, sous le haut patronage de la mairie, la Semaine du Congo. Il est prévu un symposium à la Howard University, première université noire qui s'intéresse essentiellement à la culture et à l'héritage africains.

Un regard particulier sera porté en direction

du bassin du Congo sur le thème de l'environnement lors d'un atelier ou d'une projection au National Aquarium, le gouvernement des États-Unis ayant fait de ce sujet l'une de ses priorités. Il est aussi prévu une exposition de tableaux, de masques et de sculptures congolais à la National Gallery of Art, une communication sur l'École de peinture de Poto-Poto, de renommée internationale, un défilé de mode ainsi que des concerts, no-



Beethoven Germain Henri Yombo et l'ambassadeur Serge Mombouli (© DR).

tamment sur l'esplanade de la mairie.

L'ambassadeur Raymond Serge Balé s'est réjoui de l'initiative d'organiser la neuvième édition à New York en 2015, félicitant le promoteur-manager du groupe GPY qui, selon lui, s'affiche comme un ambassadeur culturel du Congo. Il a souhaité vivre l'expérience de Washington en prime, afin de tirer les leçons qui l'aideraient à bien organiser l'événement à New York.

Il est à noter qu'une mission du groupe GPY partira sous peu à Washington DC afin de régler en détail l'organisation de la huitième édition.

Paris (France), Rome et Clivio (Italie) en 2006, Casablanca (Maroc) et Libreville (Gabon) en 2007, Alger (Algérie) en 2008, Le Caire (Égypte) en 2009, Johannesburg (Afrique du Sud) en 2010, Pékin (Chine) en 2012 et Addis-Abeba (Éthiopie) en 2013 ont déjà accueilli « La Nuit du Congo à... ».

Bruno Okokana



A.G.C. SA

ASSURANCES GENERALES DU CONGO



RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER



WWW.AGCCONGO.COM

HAKUNA MATATA!

Le théâtre d'Art Africain & les Éditions l'Harmattan vous invitent à la cérémonie de présentation et dédicace du livre « Vents Solaires » de Serge Eugène Ghoma-Boubanga le vendredi 8 novembre 2013 à 11 heures à l'institut Français du Congo (Ex ccf).

Entrée libre

FOOTBALL

Les dirigeants de Diabes noirs projettent l'avenir

Après avoir compromis leurs chances de gagner cette saison le titre national, les Diablotins entendent consacrer leur énergie pour l'année prochaine en vue de reconquérir les deux trophées qui leur ont échappé cette année.

« Nous avons perdu aujourd'hui. Nous allons nous concentrer pour la suite du championnat l'année prochaine », a indiqué Médard Moussodia, l'un des dirigeants de Diabes noirs après la défaite de son équipe à Dolisie face à l'Athlétique club Léopards. S'il attribue la défaite des Diablotins à quelques erreurs défensives qui leur ont coûté cher, le coach Parfait Malonga évoque quant à lui la fatigue comme principale raison de cette déconvenue. « Nous avons vu de notre côté une équipe fébrile. Nous avons essayé de donner le meilleur; cela n'a pas tenu en raison de la fatigue. Ils ont été réalistes. Ce n'est que normal qu'ils gagnent. Les enfants étaient fatigués. Ce qui est intéressant c'est que nous sommes Africains et nous devons nous battre pour garder cette deuxième place », a commenté le coach de Diabes noirs.

Tous ont reconnu que, dans l'ensemble, le classico congolais était d'un bon niveau. Médard Moussodia a félicité les Léopards pour leur brillante victoire avant de déplorer la crise qui a sévi dans l'équipe Diabes noirs en début de saison. « Léopards est déjà champion. Il a quatre points d'avance et un match



Médard Moussodia

de retard. Mathématiquement c'est difficile. Mais ce qu'on doit faire, c'est féliciter la meilleure équipe qui est Léopards. Diabes noirs n'a pas démerité avec tous les problèmes que l'équipe a connus en début de saison. Des matchs que nous avons perdus par forfait ont fait que la suite du championnat est devenu difficile », a-t-il regretté.

Pour lui, Léopards et Diabes noirs font partie de la même famille. Il a qualifié les altercations dans le public de pression du match. « Cela ne rentre pas dans le jeu. Mais tout de suite après le match, nous sommes devenus des amis. Car le football c'est avant tout le fair-play », a conclu Médard Moussodia.

James Golden Eloué

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le Congo et l'Iran entendent mettre en place un groupe d'amitié parlementaire

Le dossier a dominé les entretiens entre le vice-ministre iranien des Affaires étrangères, Amir Abdollah Heyan, et le président de l'Assemblée nationale, le 6 novembre 2013.



Le vice-ministre iranien des Affaires étrangères, Amir Abdollah Heyan, et le président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba

Justin Koumba et son hôte ont également échangé sur les relations bilatérales entre le Congo et l'Iran, et se sont engagés à dynamiser la coopération entre les parlements des deux pays. Après avoir fait un tour d'horizon sur la situation en République centrafricaine, les deux personnalités ont émis

le souhait de voir se consolider la paix, la stabilité et la sécurité dans ce pays. Ils ont, en outre, examiné les modalités à mettre en place afin que le président de l'Assemblée nationale d'Iran puisse effectuer une visite au Congo.

Amir Abdollah Heyan, qui est porteur d'un message du président iranien,

Hassan Rohani, à son homologue congolais, avait été reçu auparavant par le ministre des Affaires étrangères du Congo, Basile Ikouébé, avec qui il a examiné, les possibilités d'ouvrir des ambassades dans chacun des deux pays.

Jean Jacques Koubemba

AC Léopards de Dolisie touche à son but

Le favori a réalisé l'exploit de remporter le tout premier doublé de son histoire. Ceci, grâce à sa victoire, 5-0, face à l'Union sportive Saint-Pierre, le 6 novembre au stade Municipal à Pointe-Noire. Ce match comptait pour la 33^e et avant dernière journée de la compétition.

On peut dire que c'est fait ! Après tant d'années d'attente, l'Athlétique club Léopards de Dolisie s'est assuré la Coupe du Congo et le championnat national. En écrasant l'US Saint-Pierre, les Fauves du Niari améliorent leur compteur à points à 81. Ce chiffre met définitivement les Fauves du Niari à l'abri car quoi qu'il arrive lors de leurs dernières rencontres, ils ne peuvent plus être rattrapés ni devancés par son challenger les Diabes noirs.

L'AC Léopards de Dolisie a réussi à rééditer l'exploit du 16 décembre lorsqu'il avait remporté son tout premier titre national à Pointe-Noire en battant l'équipe des Diabes noirs lors de la fatidique épreuve des tirs au but. Cette saison, le titre leur a tendu les bras le 3 novembre à Dolisie lorsqu'ils ont défait la même équipe sur un score de 3-1. Une victoire contre US Saint-Pierre s'imposait aux Léopards pour que la fin de la saison soit plus que parfaite. Les Léopards n'ont pas échoué à leur mission. Puisque dès l'entame du match l'équipe ponténégrine a fini par céder au pilonnage de deux de leurs attaquants. Rudy Guelord Bebhey Ndey très prolifique a réalisé un triplé. Le meilleur buteur du championnat s'est fait compléter par son coéquipier Junior Makiessé qui a marqué les deux autres buts de la rencontre.

L'AC Léopards de Dolisie a été cette saison le meilleur des meilleurs. Contrairement à la saison écoulée avec le championnat qui s'est joué en deux zones avant les demi-finales et finale. Les Fauves du Niari ont eu, cette fois-ci, le privilège de jouer contre toutes les équipes engagées dans cette compétition. Ils repartiront l'année prochaine en Ligue africaine des champions avec l'intention de dépasser l'étape des poules. Un bon recrutement s'impose maintenant.

J.G.E.

CHAMPIONNATS DU MONDE DE KARATÉ

Les Diabes rouges s'envolent pour l'Espagne



Une séance d'entraînement (Crédit photo Adiac).

L'équipe nationale en catégories cadets, juniors et espoirs participe à la compétition de cette discipline qui se tient du 7 au 10 novembre.

Les karatékas congolais ont quitté Brazzaville hier, accompagnés des arbitres qui suivront le stage de formation organisé dans le cadre de cette compétition. En Espagne, la compétition opposera seulement des athlètes masculins, à en croire une source proche de la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires.

Ces championnats du monde sont la deuxième compétition internationale à laquelle les Diabes rouges prennent part depuis le début de l'olympiade 2013-2016. Du 30 août au 1er septembre dernier, en effet, ils ont pris part à la septième édition des championnats d'Afrique en Tunisie, dans les mêmes catégories que celles retenues pour ces championnats du monde : les Diabes rouges y ont glané deux médailles de bronze.

Pour cette huitième édition des championnats du monde que l'Espagne abrite pour la première fois, les Diabes rouges ont l'ambition de réaliser de meilleures performances. Ils ont suivi un entraînement intense et sont déterminés à y faire bonne figure. Il faut maintenant attendre les résultats de cette compétition mondiale pour savoir si les Diabes rouges auront été à la hauteur de leurs ambitions.

Rominique Nerplat Makaya